

# ENQUÊTE

MERCREDI 15 MAI 2013  
NUMÉRO 577

100F

www.enqueteplus.com

AFFAIRE KARIM WADE - UN RAPPORT MÉDICAL ALARMANT POUR BIBO BOURGI

# Liberté ou mort subite

► La jurisprudence Béthio, en cas de complication

CARRIÈRES, PROMOTIONS, RATIONALISATION...

## Macky Sall à l'épreuve du "craton" diplomatique <sup>P3</sup>



TRAFIC DE CÂBLES SONATEL

P.2

Les gendarmes épinglent 8 autres voleurs <sup>P2</sup>



AFFAIRE DU LAMANTIN BEACH

Luc Nicolai (encore) maintenu en prison <sup>P2</sup>



RACISME QUOTIDIEN EN FRANCE

Un Sénégalais traité de "sale nègre" et agressé <sup>P2</sup>

TRANSFERTS D'INTER-SAISON

Les Lions agitent le marché <sup>P.12</sup>



AFFAIRE KARIM WADE

# Bibo Bourgi, le diagnostic critique du cardiologue Mbaye Paye

Le présumé complice de Karim Wade dans l'affaire de la traque des biens mal acquis, Bibo Bourgi, pourrait être libéré incessamment. Le médecin commis par la Commission d'instruction de la Cour de répression de l'enrichissement (CREI), le cardiologue Mbaye Paye, a relevé des "anomalies" incompatibles avec la détention et qui ne peuvent être traitées nulle part au Sénégal en cas de complications.

Inculpé pour complicité d'enrichissement illicite présumé de Karim Wade et arrêté en même temps que le fils de l'ancien président de la République, Abdoulaye Wade, Bibo Bourgi est déclaré malade depuis sa mise sous mandat de dépôt, le 17 avril dernier. Sa première nuit en prison, il l'avait même passée à l'infirmerie, avant d'être évacué au niveau du Pavillon spécial de l'hôpital Aristide Le Dantec pour de meilleures conditions de détention. Son état étant resté toujours critique, la Commission d'instruction de la CREI avait saisi l'Ordre des médecins du Sénégal. Et c'est le Dr Mbaye Paye, cardiologue, qui avait été choisi pour une expertise médicale.

A la question de savoir si l'examen révélait chez le sujet "des anomalies physiologiques ou psychiques", le Dr Paye a répondu que les "anomalies (constatées) sont des signes révélateurs d'une maladie coronarienne, infarctus du myocarde ou angor instable", a-t-on appris de bonnes sources. La deuxième question posée au cardiologue par la Commission d'instruction de la CREI se rapporte à la compatibilité ou non des anomalies constatées chez Bibo Bourgi avec la détention, même si c'est au pavillon spécial de l'hôpital Aristide Le Dantec. Et la réponse du praticien est sans équivoque : "Cette pathologie cardiovasculaire est incompatible avec la vie en milieu carcéral, même dans un centre hospitalier comme le pavillon spécial de l'hôpital A. Le Dantec". Argumentant, le cardiologue ajoute que la raison est qu'"il s'agit d'une aggravation d'une maladie coronarienne révélée par une arythmie ventriculaire et une nécrose étendue".

**Risque de "mort subite"**

Le Dr Mbaye Paye ajoute qu'il y a "une forte probabilité de surve-

nance d'autres complications telles qu'une insuffisance cardiaque, troubles de la conduction, accidents thromboemboliques, chocs hémodynamiques, récurrences d'infarctus du myocarde et mort subite". Face à de telles complications possibles dans l'état de santé du prévenu Bibo Bourgi, le médecin indique que "le pavillon spécial ne dispose pas de ressources humaines et du matériel médical adéquat permettant une prise en charge médico-chirurgicale". Selon Dr Paye, en l'état actuel de la maladie de M. Bourgi, "les affections peuvent difficilement être prises en charge dans les structures nationales", parce que "la coronographie et l'angioplastie se font, mais sont à leur tout début et le pontage coronaire ne se fait pas".

Ce contrôle médical confirmant l'état critique de la santé de Bobo Bourgi, la Commission d'instruction de la CREI pourrait donc ordonner sa mise en liberté pour raisons de santé et le placer sous contrôle judiciaire. C'est la jurisprudence Cheikh Béthio, actuellement en soins à Paris après sa libération sous contrôle judiciaire. ■

teur" serait en panne. "Nous, en tant que parlementaires, nous ne pouvons que faire un plaidoyer et voir avec les partenaires comment faire pour que ce projet marche au bénéfice des étudiants", a confié le membre de la Commission Éducation, jeunesse, sport et loisirs de l'Assemblée nationale et ses collègues. En effet, ce projet, initié par Intel Corporation afin de mettre des ordinateurs à la disposition des étudiants boursiers des différentes universités publiques du Sénégal, connaît depuis un moment un blocage entre le gouvernement du Sénégal devant le subventionner, et ECOBANK pour la délivrance des lettres de crédit. Le projet "Sama PC" pourrait permettre la mise en place d'un enseignement à distance.

**Le projet "un étudiant, un ordinateur" en panne (suite)**

Selon le député Cheikhou Oumar Sy, "l'État devrait saisir cette opportunité qu'offre le projet pour faire face au problème d'effectif pléthorique que connaît l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (...) On ne peut pas continuer à avoir le même système depuis l'indépendance", a déclaré M. Sy. "Il faut transformer l'UCAD, transformer l'enseignement supérieur pour être plus performant et avoir une éducation de qualité", a-t-il suggéré. M. Sy a estimé qu'il serait incohérent que les étudiants ne puissent pas disposer d'ordinateurs au moment où l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) a décidé de doter l'UCAD de Wifi : "Si l'université est dotée de Wifi et que les étudiants ne disposent pas d'ordinateurs, je n'en vois pas l'utilité", a-t-il souligné. Selon M. Sy, le projet intéresse les étudiants qui continuent de s'inscrire à raison de "300 à 400 étudiants par jour", Il y a dans chaque université un bureau de gestion du projet permettant aux étudiants de s'inscrire. Les partenaires de Intel Corporation sont Ecobank, la Banque mondiale, le gouvernement du Sénégal via le ministère de l'Enseignement supérieur et le Groupe Samsung.

**France, un Sénégalais traité de "sale nègre" et agressé**

Les gendarmes ont interpellé lundi un jeune homme de 20 ans ainsi que deux autres hommes âgés de 50 à 58 ans, en Dordogne, pour avoir violemment agressé un aide-soignant sénégalais, après l'avoir traité de "sale nègre", rapporte France Info. Ce dernier qui vit dans le département de l'Essonne, était venu en vacances avec sa femme et sa fille dans cette région du sud-ouest de la France. Les trois agresseurs ont été placés en garde-à-vue pour violence en réunion avec des circonstances aggravantes. Selon les forces de l'ordre, le caractère raciste de l'agression ne fait aucun doute. L'aide-soignant sénégalais, qui souffre d'un traumatisme crânien, a été conduit à l'hôpital. Sa mésaventure débute par cette altercation : "Tu dégages de là, tu rentres dans ton département de merde !" Tels sont les propos que le jeune homme de 20 ans, qui conduisait un tracteur, a lancé au Sénégalais. La victime, qui était à bord de sa voiture, s'était simplement arrêtée pour le laisser passer. Une courtoisie qui, visiblement, n'a pas été du goût de l'agresseur qui revient quelques minutes plus tard avec deux autres hommes qui lancent à l'aide-soignant sénégalais :

"On t'avait dit de partir sale nègre !" Après une pluie d'insultes, ils sortent ce dernier de sa voiture et le roue de coups avant que des passants n'interviennent pour mettre un terme à l'agression.

**Crise à l'hôpital Matlaboul Fawzaini de Touba**

La crise à l'hôpital Matlaboul Fawzaini de Touba continue de plus belle. Entre autres causes, le cas du Docteur Seydina Ababacar Diouf, qui avait été relevé de ses fonctions de directeur de la structure le 14 mars dernier en réunion du conseil des ministres. Depuis lors, le fonctionnaire n'a pas respecté la mesure malgré la présence sur les lieux de son remplaçant désigné : le docteur Amadou Guèye. Pourquoi ce refus ? Mystère et boule de gomme pour le moment. Ce qui est sûr, c'est que le personnel de l'hôpital a décidé de ne plus partager le même espace de travail avec celui dont ils disent que les indemnités ont atteint les 2 millions 600 mille francs Cfa en plus de son salaire. Selon le Docteur Ousmane Guèye, porte-parole de l'intersyndicale SAMES-SUTSAS en grève illimitée depuis hier, le Dr Diouf qui refuse d'être remplacé a mis à mal tous les acteurs de la santé. Aussi, lui reproche-t-on d'avoir déclaré auprès des autorités religieuses de Touba que le gouvernement de Macky Sall a diminué la subvention allouée à l'hôpital.

**Crise à l'hôpital Matlaboul Fawzaini de Touba (suite)**

Or, à en croire le porte-parole des travailleurs de l'hôpital, au cours du dernier trimestre de l'année 2012, une subvention d'investissement a été versé dans les comptes de la structure dans le cadre du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens. Cet argent, accuse M. Guèye, est en train d'être utilisé par le directeur en cause pour l'achat de véhicules, la construction de tentes et de bancs, de bureaux, alors qu'il était prévu d'en user pour l'extension de services. Les travailleurs s'étonnent en outre que M. Diouf défie la hiérarchie sans être sanctionné. "Qu'il quitte ou qu'on nous affecte tous, ce qui ne nous empêchera pas de revenir avec nos hadiya (étrennes) pour Serigne Touba", a dit le docteur Guèye. Les travailleurs ont ainsi empêché la réunion du conseil d'administration qui devait se tenir hier.

**TRAFIC DE CÂBLES DE CUIVRE DE SONATEL ET SENELEC : Huit agents d'une société de sous-traitance arrêtés**

Rebondissement dans l'affaire du trafic de câbles en cuivre de la Sonatel et de la Senelec révélée par EnQuête le 3 mai dernier. Huit personnes viennent d'être appréhendées hier mardi par les enquêteurs qui avaient poursuivi avec opiniâtreté leurs investigations. Ces personnes viennent s'ajouter au Libanais et au Sénégalais interpellés dans un premier temps par la Section Recherches de la gendarmerie. Les huit présumés coupables sont des agents d'une société de sous-traitance qui travaille avec la Sonatel et dont nous tairons pour le moment le nom. Il faut dire que c'est sur une plainte de la Sonatel pour des micromacs sur ses câbles en cuivre que l'enquête des gendarmes les avait conduits dans un entrepôt situé à Yarakh, non loin de l'ancienne usine textile Icotaf. Sur les lieux appartenant à un des deux Sénégalais incriminés, un Libanais d'origine, les gendarmes étaient tombés sur du matériel de la Société nationale d'électricité (Senelec). Des câbles en cuivre, objet d'un trafic souvent décrié, sont retrouvés sur place. Des tonnes de cuivre soustraits des stocks de la Senelec et entreposés dans le local du Libano-Sénégalais. Un conteneur de 40 pouces en est rempli à ras-bord. Et en attendant de faire toute la lumière sur cette affaire de trafic de cuivre issue du matériel de la Senelec, le Libano-Sénégalais et un autre Sénégalais avaient été cuisinés dans les locaux de la Section recherches de la Gendarmerie, au camp Samba Diéry Diallo de

Colobane, avant d'être envoyés en prison.

**Luc Nicolai reste en prison**

La demande de liberté provisoire de Luc Nicolai a été une nouvelle fois rejetée. Entré dans les liens de la détention depuis le 20 novembre 2012, il a été inculpé par les juridictions de Thiès, mais son dossier a été finalement transféré par la Cour suprême au doyen des juges d'instruction du tribunal régional hors classe de Dakar. Le juge Mahawa Sémou Diouf l'a inculpé pour association de malfaiteurs, entrave à l'action de la justice, complicité de tentative d'extorsion de fonds, importation de cocaïne. Le promoteur de lutte a été placé sous mandat de dépôt en compagnie des douaniers Abdou Khadre Kébé et Pape Massiré Thiam inculpés respectivement pour association de malfaiteurs, tentative d'extorsion de fonds et corruption et complicité de ces chefs d'inculpation. De même que deux employés de l'hôtel Lamantin Beach à Saly, Amadou Lamine Mbaye et Djibrine Diop. Ils ont été arrêtés à la suite de la découverte de drogue dure dans le bureau de Bertrand Touly, patron de l'hôtel. Ce dernier est en liberté provisoire de même que l'un des deux douaniers.

**Mankeur Ndiaye en visite en Gambie**

Le ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, Mankeur Ndiaye, s'est rendu à Banjul hier en début d'après-midi. Selon un communiqué de ses services, M. Ndiaye y fait une visite de 48 heures et est porteur d'un message du président Macky Sall à son homologue gambien Yahya Jammeh.

**Friture à Tigo, les exigences de**

**l'ARTP**

La friture sur le réseau à Tigo ne laisse pas indifférente l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP). Car suite au mouvement d'humeur d'une partie des travailleurs de Tigo, la Direction générale de l'ARTP a tenu à s'enquérir de la situation. D'après un communiqué de la boîte, cela est conforme à sa mission de régulateur qui "l'oblige à garantir la continuité et la qualité du service offert par les opérateurs de télécommunication". Et c'est ainsi que sur son initiative, une rencontre s'est tenue hier à 17h45 dans les locaux de l'ARTP avec une délégation de Tigo conduite par son Directeur général, d'après le texte. "L'ARTP a tenu à leur rappeler leurs obligations contractuelles vis-à-vis de l'État, d'une part et des consommateurs d'autre part, notamment en matière de continuité et de qualité de service", à en croire le communiqué. Lequel ajoute que le patron de Tigo, après avoir rendu compte du climat qui prévaut au sein de son entreprise, a fait connaître les dispositions prises pour "réduire au maximum les désagréments éventuels pouvant découler de cette situation". Le Dg de l'ARTP et son équipe disent avoir pris acte et "surveille la situation au jour le jour afin de garantir aux consommateurs la continuité et la qualité de service".

**Le projet "un étudiant, un ordinateur" en panne**

Le député membre de la coalition Benno Bokk Yaakaar Cheikhou Oumar Sy et des collègues comptent lever la voix pour la poursuite du projet "un étudiant, un ordinateur". Ils l'ont confié à EnQuête, révélant que le projet "Sama PC, un étudiant, un ordina-

**ENQUÊTE**

Publications - Société éditrice  
Boulevard de l'Est-Point E  
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar  
Tél. : 33 825 07 31  
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

**Directeur de la publication :**  
Mahmoudou Wane  
**Directeur de la rédaction :**  
Mamadou Lamine Badji  
**Rédacteur en chef :**  
Momar Dieng  
**Chefs de desk :**  
Momar Dieng - Politique  
**Maquette :** Renaud Lioult (*directeur artistique*), Penda Aly Ngom, Ahmet Ka  
**Photographe :** Amadoune Gomis  
**Impression :** Graphik Solutions

**Régie publicitaire :**  
maimounaenquete@gmail.com  
Tél. : 77 834 11 90

## CRISE AUX AFFAIRES ÉTRANGÈRES

# Les politiques face à la carrière des diplomates

La fronde des conseillers et chanceliers du ministère des Affaires étrangères, lancée par le “communiqué conjoint” publié par les deux “syndicats” à l’interne, puis amplifiée par la réplique du ministre de tutelle, repose au fond la légitimité d’une réalité politique qui donne les pleins pouvoirs de nomination au président de la République, avec tous les risques de politisation et de copinage attachés à cette largesse.



■ DAOUA GBAYA

Domaine de souveraineté pour l’Etat et pour le président de la République, la diplomatie sénégalaise est secouée par une “crise” interne. Plus précisément par une fronde menée par deux entités que sont l’Union des conseillers des Affaires étrangères du Sénégal (Ucaes) et l’Amicale des chanceliers des Affaires étrangères du Sénégal (Acaes) qui dénoncent des “nominations et affectations politiciennes” cumulées à une mauvaise gestion des carrières des diplomates.

Des critiques que le ministre des Affaires étrangères, Mankeur Ndiaye (photo), a rejetées en bloc à travers une sortie massive dans la presse quotidienne d’hier. “Que l’on me cite un

seul cas arbitraire... Le ministère, c’est un tout. Il y a au ministère des Affaires étrangères des administrateurs civils qui y ont fait toute leur carrière. S’il s’agit de promouvoir des gens, il faut qu’ils soient également promus. Il n’y a aucune discrimination dans les nominations” Selon le chef de la diplomatie sénégalaise, “aujourd’hui, tous les diplomates de carrière qui remplissent les conditions pour être portés à des postes de responsabilités l’ont été”. En outre, a poursuivi Mankeur Ndiaye, “il y a des étapes à suivre. On ne peut pas sortir de l’école (ENA) et vouloir être tout de suite premier conseiller (...). Il faut être patient dans la diplomatie”.

Cette polémique soulève en fait le débat sur le plan de carrière des diplomates de manière générale. Quelle est

(en principe) la voie obligée d’un diplomate pour être promu ? Un “étranger” au corps peut-il être nommé dans les représentations diplomatiques ? Un ancien diplomate, s’exprimant pour EnQuête sous le sceau de l’anonymat, explique : “Entre la première et deuxième année (à l’Ecole nationale d’administration), l’étudiant fait des stages au niveau des institutions publiques. Il va soit au ministère (des Affaires étrangères), soit au Secrétariat général du gouvernement, ou dans un autre service.” Puis il poursuit sa démonstration : “Ensuite, il fait l’Administration territoriale en commençant par les régions avec stage chez le gouverneur.”

A cette étape de la formation, l’étudiant “traite des problèmes de développement et des problèmes de commandement” territorial pour mieux s’imprégner de la mission qui l’attend. Puis il descend au niveau de la préfecture où “il arrive même qu’il remplace l’adjoint au préfet” avant d’atterrir à la sous-préfecture où il “rédige un mémoire”. Car, “pour représenter un pays, il faut le connaître”. “A l’époque, se souvient l’ancien diplomate, nous avions par exemple des cours d’économie arachidière parce que la ressource principale était l’arachide, en plus des cours sur l’histoire du Sénégal, la géographie, les statistiques”.

## “Il vaut mieux prendre les escaliers que les ascenseurs”

Une fois cette étape franchie, le diplomate “bleu” est envoyé à un autre niveau de stage, dans des ambassades comme celle de Paris et auprès d’organisations internationales. L’idée est de lui permettre “d’accompagner les dossiers économiques et commerciaux”. C’est dans ce cadre-là que notre interlocuteur s’est rendu en Allemagne, précisément au ministère de la Coopération, puis à Bruxelles, au siège de l’Union européenne (UE). “On vous apprend, par exemple, comment introduire un produit dans un marché, une amorce d’étude de marché. Il nous est arrivé d’exercer les fonctions de conseiller économique”, explique-t-il.

Ce n’est pas tout. “L’étudiant est envoyé également dans les Chambres de commerce et d’industrie où il doit faire des exposés. En plus, quand il y a des négociations liées à une remise de dette pour le pays, on l’implique en compagnie du directeur des Investissements”. Cet itinéraire a pour objectif fondamental de permettre au diplomate en formation l’acquisition d’une “formation plurielle”, d’une expérience et d’une expertise indiscutables, indique notre source.

Sans vouloir se prononcer sur ce “problème sensible” qui oppose les diplomates regroupés dans l’Ucaes et l’Acaes à leur tutelle, l’interlocuteur d’EnQuête estime qu’il ne sert à rien de se précipiter pour occuper des postes d’ambassadeurs. Il recommande plutôt l’humilité. “Il vaut mieux prendre les escaliers que les ascenseurs”, conseille-t-il. “A chaque palier, tu apprends quelque chose. Il ne suffit pas d’avoir le diplôme et de dire : je suis diplomate. Il faut se demander : que puis-je faire ? Et cela, il faut l’apprendre.”

## “Pour la promotion, les diplomates de carrière d’abord”

Prenant exemple sur lui-même, il dit : “Lorsque nous étions dans les

ambassades, on nous apprenait à instruire une demande de visa, et nous allions au bureau du courrier”. Mais “cela ne veut pas dire qu’on doit obligatoirement vous confier certaines fonctions”, précise-t-il, même si cela reste une revendication légitime.

Pour cet ex-haut fonctionnaire ayant bourlingué un peu partout à travers le monde, un principe immuable s’impose relativement à cette affaire-ci. “Quand quelqu’un fait tout ce parcours, il mérite d’être promu”. Mais c’est ensuite pour reconnaître que les réalités ont également radicalement changé. “Ce que la génération de hauts fonctionnaires d’il y a 20 ans acceptait, la nouvelle vague ne le tolère plus.” Cela veut dire à ses yeux ceci : “Avant de promouvoir qui que ce soit, on doit d’abord penser aux diplomates de carrière”. Non sans lancer cette suggestion à ses “cadets” : “Ce que l’on peut régler à l’interne, il faut essayer de le faire à l’interne.” ■

## Pour un “craton” de réalité

Le refrain est bien connu : le président de la République nomme aux emplois civils et militaires en toute souveraineté. C’est ainsi que la marge de manœuvre d’un chef d’Etat est quasiment sans limite qui explique du reste cette promotion explosive d’individus et de militants de tout acabit dans nos représentations diplomatiques et consulaires. Alors, entre “légalité” d’action pour un Président soumis aux pressions d’une clientèle politicienne à qui il doit beaucoup en termes de “retour sur investissement”, et les diplomates qui ont avec eux la “légitimité” de défendre leur avenir dans la carrière qu’ils ont librement choisie, difficile de trouver le juste milieu.

Dans cette situation-là, il appartient pourtant au président de la République de faire preuve de générosité et d’équité à l’endroit de cette classe de hauts fonctionnaires qui, pour la plupart, font la fierté de la diplomatie de notre pays. Le chef de l’Etat peut sans doute exercer les prérogatives que la loi lui confère en ce domaine, mais les diplomates ont le sentiment d’être les dindons d’un banquet politicien de distribution gratuite de privilèges auquel ils ne sont pas conviés alors que ce sont eux qui font tourner en réalité les missions diplomatiques du Sénégal. Ils estiment, peut-être pas à tort, ne pas devoir subir ce “manque de considération” qui les relègue injustement en bas de scène pendant que les “autres” font le cinéma à leur place, imbus de tous les atours qui font la solennité et la dignité de leur fonction.

“La diplomatie aux diplomates” a été un slogan de campagne électorale efficace pour Macky Sall. Aujourd’hui, il a le devoir de le transformer en “craton” de réalité, au-delà des discours convenus... ■

M. DIENG

## CARTE DIPLOMATIQUE

# La rationalisation pas encore au rendez-vous

Candidat à la présidence de la République, Macky Sall avait promis de faire des économies budgétaires sur une quinzaine d’ambassades plutôt inutiles. Plus de quatorze mois après son arrivée au pouvoir, rien ne semble avoir bougé de façon significative dans la carte diplomatique de notre pays.

■ M. DIENG & D. GBAYA

Dans sa volonté de “rationaliser la carte diplomatique”, le ministre des Affaires étrangères, Mankeur Ndiaye, avait annoncé la suppression de certaines représentations diplomatiques. C’est le cas du consulat du Sénégal en Jamaïque fermé pour des “raisons économiques”. Par cette politique, le Sénégal compte “renforcer (sa) présence en Afrique de sorte qu’il dispose d’une représentation diplomatique dans chacun des

Etats membres de l’UEMOA et de la CEDEAO, mais également en Amérique Latine, en Europe Centrale et Orientale”. C’était à l’occasion d’un séminaire axé sur la réorientation de la diplomatie sénégalaise. “Si nous voulons une diplomatie d’influence, de paix, de sécurité, de développement et de protection de la diaspora sénégalaise à travers le monde, avon-nous les structures et services au ministère pour porter ces objectifs ? Ces structures que nous avons depuis 20 ou 30 ans sont-elles pertinentes aujourd’hui au regard de



tous les changements intervenus entre-temps ?” s’interrogeait Mankeur Ndiaye.

Ce discours était en fait une émanation de la profession de foi du candidat Macky Sall. Dans un discours tenu à l’Institut français des relations internationales (IFRI) le 29 novembre 2011, l’ex-futur président de la République parlait de “rationaliser la carte diplomatique du Sénégal en fonction des intérêts vitaux et des priorités en bannissant toute excentricité”. Aux yeux du candidat Sall, “ce principe de rationalisation des dépenses publiques doit s’opérer pour tous les secteurs de

notre administration, y compris les outils de politique étrangère... Notre pays n’a pas les moyens de mener des opérations de prestige”. L’allusion aux dérapages inaugurés par le président d’alors, Abdoulaye Wade, était nette.

Puis vers la fin de son speech, Macky Sall donne une première orientation. “Un premier calcul fait sur la carte diplomatique actuelle m’inspire que nous avons une quinzaine d’ambassades dont le rôle est limité et dont nous pouvons faire l’économie...”

Dix-huit mois plus tard, et alors qu’il est président de la République depuis le 25 mars 2012, on est bien obligé de se demander où en est Macky Sall en termes de “rationalisation de la carte diplomatique du Sénégal”. On a bien vu que le Sénégal a ouvert deux ambassades à Lomé (Togo) et Malabo (Guinée Équatoriale). Mais pour le reste, qu’est-ce qui a été fait ? On connaissait le nombre d’ambassades et de consulats existant sous le régime précédent. Aujourd’hui, il n’est pas superflu que le gouvernement fasse le point sur cette question. ■

MALI

## Dioncounda Traoré "fera tout" pour que les élections débutent le 28 juillet

Le président malien de transition, Dioncounda Traoré, a assuré mardi à Bruxelles qu'il "ferait tout" pour que l'élection présidentielle, réclamée par la communauté internationale, débute le 28 juillet. "Nous ferons tout pour que le 28 juillet, les élections commencent", a dit M. Traoré au cours d'un point de presse avec le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, à Bruxelles. Il a précisé que ni lui ni aucun membre du gouvernement, ne serait candidat à l'élection dont le second tour devrait se tenir début août.

"Cela peut paraître très proche" mais "c'est un pari que nous devons tenir, que

nous sommes obligés de gagner car nous sommes convaincus que les véritables problèmes qui se posent au Mali (...) ne peuvent être réglés que par un gouvernement élu, légitime et disposant de plus de temps", a expliqué M. Traoré.

"Je ne serai pas candidat, le Premier ministre ne sera pas candidat, les ministres ne seront pas candidats", a-t-il ajouté, à la veille d'une conférence des pays donateurs du Mali organisée par l'Union européenne et la France. "Nous voulons donner le maximum de chances au peuple malien d'avoir des élections transparentes", a-t-il ajouté. Car "si ces élections sont ratées, elles vont créer

encore plus de problèmes".

L'Etat malien est actuellement dirigé par des autorités de transition nommées à la suite d'un putsch militaire en mars 2012 ayant renversé le régime du président Amadou Toumani Touré et précipité la chute du nord du pays aux mains des jihadistes. M. Barroso a estimé qu'il était "maintenant crucial d'avancer sur le terrain politique avec la réconciliation et la légitimation démocratique des autorités maliennes".

La principale difficulté sera d'organiser le scrutin dans le nord du pays, qui n'est pas encore totalement pacifié et est en partie contrôlé par le mouvement touareg MNLA, qui réclame une large autonomie



pour la région de l'Azawad. M. Traoré a affirmé mardi qu'il était "prêt à discuter de tout, sauf de l'intégrité territoriale et de la laïcité". Il a précisé qu'"une partie de la solution" au problème touareg résidait "dans la décentralisation", qui n'a jusqu'à présent "pas été mise en œuvre comme nous l'aurions souhaité".

M. Barroso a annoncé à M. Traoré que Commission européenne allait augmenter son aide à 520 millions d'euros pour 2013 et 2014, un "soutien essentiel pour établir un Mali stable et prospère". ■

ETATS-UNIS

## Les scandales pourraient plomber le second mandat d'Obama

Barack Obama vient de découvrir ce qui arrive aux chefs d'Etat lorsqu'ils sont publiquement rattrapés par des effluves de scandales politico-financiers: il doivent y répondre sur le champ, au détriment de tout le reste.

Le président américain n'a pas échappé à cette règle lundi, puisqu'il a dû consacrer une grande partie de sa conférence de presse avec le Premier ministre britannique David Cameron aux questions sur l'élargissement de l'enquête sur l'attaque du consulat américain à Benghazi et sur les soupçons selon lesquels l'IRS, l'administration chargée des impôts, aurait visé spécifiquement des groupes conservateurs comme le Tea Party.

L'annonce par l'agence Associated Press que les autorités américaines

auraient secrètement surveillé les téléphones de plusieurs de ses journalistes en 2012 a achevé de placer l'administration Obama sur la défensive, faisant craindre à certains démocrates un second mandat gâché, comme celui de Bill Clinton l'avait été par l'affaire Monica Lewinsky.

"Le scandale de l'IRS arrive au plus mauvais moment pour le président et le programme démocrate", souligne Sarah Binder, de l'université George Washington. "L'enjeu des prochaines semaines et mois, pour Obama et les démocrates, sera de maintenir l'attention de l'opinion publique sur leurs objectifs politiques alors que les républicains et les médias se concentreront sur les scandales."

Le dossier de l'IRS est particulièrement sensible, car il risque de fournir de nou-

veaux arguments aux Américains qui accusent l'Etat de chercher à porter atteinte à leurs libertés individuelles garanties par la Constitution, comme le lobby des armes à feu ou les opposants à la "nationalisation" du système de sécurité sociale, deux dossiers sur lesquels Barack Obama joue une partie de sa crédibilité.

### Les réseaux sociaux compliquent tout

Même si l'IRS est un organisme indépendant, tout mauvais agissement de sa part rejallirait forcément sur la Maison blanche, estime Ron Bonjean, ancien assistant républicain au Congrès. "Aux yeux du grand public, l'IRS fait partie du gouvernement fédéral, lui-même sous le contrôle de la Maison blanche", fait-il valoir.

Ces scandales risquent donc de bousculer l'agenda politique des démocrates. Majoritaires au Sénat, ceux-ci préparent par exemple une loi bipartite sur l'immigration qui se suscite déjà de fortes réticences à la Chambre des représentants, dominée par les républicains. "Les consé-

quences politiques seront très préjudiciables pour l'administration (Obama)", souligne Ron Bonjean. "Il n'y a aucune chance qu'ils (les démocrates) puissent avancer tant que l'enquête sur l'IRS est en cours."

Le parfum capiteux des scandales a de plus toutes les chances de flotter jusqu'aux élections de mi-mandat, en 2014, restreignant d'autant la marge de manœuvre de Barack Obama.

Si l'enquête sur les éventuelles défaillances autour de l'attaque contre le consulat de Benghazi ne passionne guère l'opinion publique américaine, il n'en va pas de même de l'IRS et potentiellement des révélations de l'agence Associated Press.

La Maison blanche ne s'y est pas trompée en tentant immédiatement de se dégager de toute responsabilité dans les deux cas. Mais l'incendie ne sera pas facile à circonscrire, encore moins qu'à l'époque de Bill Clinton, relève un de ses anciens conseillers de presse, Mike McCurry. ■

REUTERS

SOUDAN DU SUD

## DSK inaugure une banque dans le plus jeune Etat du monde



Le détail de l'actionariat de la National Credit Bank (NCB) n'a pas été dévoilé mais y figurent des investisseurs étrangers et des Sud-soudanais. "Ce n'est pas une banque venue de l'étranger, ce sera l'une de vos banques et c'est important pour votre pays", a déclaré à un parterre de responsables rejoints par quelques curieux M. Strauss-Kahn, dont les apparitions publiques sont rares, depuis que sa carrière s'est arrêtée net en 2011 après une accusation de viol aux Etats-Unis.

M. Strauss-Kahn était notamment accompagné à Juba par le financier Thierry Leyne, actionnaire majoritaire de la holding financière Anatevka, basée au Luxembourg et cotée à la Bourse de Paris. Anatevka est notamment la maison-mère du groupe Assya Asset Management, présent au Luxembourg, en Belgique, à

Monaco, en Israël, en Suisse et en Roumanie. Miruna Klaus, PDG de la branche suisse de ce groupe, était également présente à Juba.

Le gouverneur de la Banque centrale sud-soudanaise, Kornelio Koriom Mayik, a appelé le monde des affaires à investir dans les ressources du Soudan du Sud, pétrole, minerais, agriculture et élevage, malgré l'insécurité persistante et le manque d'infrastructure. "Ce dont (le Soudan du Sud) a besoin, c'est de l'expérience nécessaire à un nouveau pays (...) de capital, d'expérience, de méthodes d'investissement de la part de gens expérimentés comme notre ami Dominique", a-t-il déclaré. "Les règles et réglementations sont en place", a-t-il assuré, bien que les nombreuses allégations de corruption ont jusqu'ici largement freiné les investissements dans le pays.

M. Strauss-Kahn a dû démissionner de son poste de directeur général du FMI et renoncer à ses ambitions présidentielles en France pour le scrutin de 2012, après avoir été accusé de viol en mai 2011 par Nafissatou Diallo, une femme de

chambre d'un hôtel de New-York. Les poursuites pénales avaient été abandonnées en août suivant par le Parquet de New-York qui avait remis en cause la crédibilité de Mme Diallo. Un accord financier confidentiel, conclu en décembre dernier entre M. Strauss-Kahn et son accusatrice, a réglé l'affaire au civil.

Dominique Strauss-Kahn reste par ailleurs mis en examen pour proxénétisme aggravé dans une affaire de prostitution en France.

Le Soudan du Sud a conquis son indépendance du Soudan en juillet 2011, après des décennies de guerres civiles entre la rébellion sudiste et le pouvoir de Khartoum. Le jeune pays a récupéré 75% des réserves pétrolières du Soudan d'avant partition, mais il a ces 16 derniers mois renoncé à 98% de ses recettes budgétaires, en stoppant entre janvier 2012 et avril 2013 sa production de brut, en raison d'un contentieux avec Khartoum sur les frais de transit via les oléoducs situés sur le territoire de ce dernier. ■

AFP

### SUITE DES MYSTÈRES DE L'EX PREMIER FLIC DE FRANCE Guéant aurait reçu 25 000 euros en provenance de la Jordanie

Chaque jour, sa nouvelle affaire Guéant, ou presque. Après les factures en liquide réglées par l'ancien ministre, après les 500 000 euros retrouvés sur son compte en banque et qui proviendraient selon lui de la vente de deux tableaux d'un artiste pourtant évalués à un prix bien moindre, après que la presse ivoirienne a repéré dans son cabinet d'avocats une autre toile, offerte lors d'une visite officielle et qu'il aurait dû restituer en quittant son ministère, l'ancien bras-droit de Nicolas Sarkozy fait face à de nouvelles révélations.

Selon L'Express, M. Guéant aurait reçu un autre virement suspect, cette fois de 25 000 euros, en provenance de Jordanie.

Le magazine fait cette révélation dans un long article consacré aux déboires de Claude Guéant. Les enquêteurs venus perquisitionner chez lui le 27 février, dans le cadre de l'enquête sur un financement libyen illégal de la campagne de M. Sarkozy en 2007, ont en effet fait d'autres découvertes que les factures en liquide et le virement de 500 000 euros sur son compte en provenance de Malaisie. M. Guéant aurait également reçu un autre virement suspect, venant du royaume de Jordanie. Contacté par l'AFP, l'ancien ministre de l'intérieur s'est refusé à tout commentaire.

Toujours selon L'Express, les factures réglées en espèces par M. Guéant verraient leur montant augmenter significativement après 2007. Une information qui vient encore fragiliser sa défense, déjà bien mal en point. En effet, M. Guéant a justifié ces paiements en espèces en invoquant un "système" de primes occultes, qui aurait perduré au seul ministère de l'intérieur après 2002 et la fin de l'utilisation des fonds spéciaux pour rémunérer les collaborateurs ministériels.

Cette défense, qui fait l'amalgame entre ces primes sur fonds spéciaux et l'existence, au sein de la police, de versements de gratifications en liquide, laisse sceptique. Plusieurs anciens membres de cabinets place Beauvau ont assuré au Monde n'avoir jamais touché un centime en espèces entre 2002 et 2006.

Mais un nouveau détail vient encore diminuer la crédibilité des affirmations de M. Guéant : l'ancien ministre a précisé à plusieurs reprises, notamment sur France 2, le 30 avril, qu'il n'avait pu, avec l'aide de Nicolas Sarkozy, mettre fin à ces versements en espèces qu'en 2006. Or il semble qu'il ait au contraire augmenté les paiements en espèces après cette date.

Le magazine évoque également longuement les nombreux liens de M. Guéant avec des personnalités proches de l'ancien régime libyen présentes dans le répertoire de son téléphone, dont Moussa Koussa, l'ancien chef des services secrets libyens de Mouammar Kadhafi. Des traces écrites confirmeraient également, selon le magazine, des rendez-vous multiples avec Ziad Takieddine, sulfureux intermédiaire libanais des ventes de frégates au Pakistan, au cœur de l'affaire Karachi, ou avec Alexandre Djouhri, autre intermédiaire, notamment avec la Libye. M. Guéant aurait également organisé des rencontres entre ce dernier et Nicolas Sarkozy, à quatre reprises. ■

## AFFAIRE OUSSEYNOU SECK

## Les trois policiers risquent 5 ans

Bâ Abdoul Niang, El Hadj Bopp et Ibrahima Diouf ont été placés sous mandat de dépôt depuis le 9 juillet 2012. Ils ont été inculpés pour coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort, sans intention de la donner. Ils risquent 5 ans de prison.

■ GASTON COLY

Le procès des policiers Bâ Abdoul Niang, El Hadj Bopp et Ibrahima Diouf s'est tenu hier. Ils sont accusés du meurtre de Ousseynou Seck et risquent 5 ans de prison ferme. Les trois prévenus sont accusés de coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort, sans intention de la donner. Jugés hier, ils ont tous nié les faits. Revenant sur les faits, le policier Bâ Abdoul Niang a indiqué qu'ils étaient cette nuit-là de patrouille "Arrivés à la Patte d'Oie, on a garé le véhicule. Le chef de brigade Bopp avait une information selon laquelle il y avait un trafiquant dans le coin. Comme l'occasion fait le larron, on en a profité". Selon le flic, son supérieur Bopp lui a remis le numéro du trafiquant. "Je me suis présenté sous le nom de Lamp. Lorsqu'il a confirmé, je lui ai donné rendez-vous derrière une cantine". Ensuite, poursuit Bâ Abdoul Niang,

le jeune étudiant est venu. "Lorsque je me suis présenté, il s'est dirigé vers moi et je l'ai pris par derrière pour le maîtriser. J'ai demandé à Diouf de le menotter. Comme il résistait, le chef de brigade l'a frappé aux membres supérieurs et inférieurs avec un bâton. Je ne l'ai jamais frappé", a-t-il conclu. Cette version de l'histoire n'a pas du tout plu à son collègue policier qui l'a accusé de lui vouer une haine. Selon le chef de brigade Bopp, à aucun moment il n'a levé la main sur la victime. "Moi je suis chauffeur. Abdoul m'accuse car il a une haine contre moi. Je n'avais aucun intérêt à frapper, car il (Ousseynou Seck) n'était ni violent, ni offensif. Quand je suis arrivé la main gauche était menottée, je ne l'ai pas frappé. Il était assis par terre", s'est-il défendu. Selon El Hadj Bopp, il a été informé par le nommé Birane Fall du trafic mené par Ousseynou Seck. Pour sa part, Mamadou Diouf, policier en service à la DAF, a indiqué avoir pris part à l'expédition

sur la demande du chef de brigade Bopp, alors qu'il venait de garer son véhicule devant le commissariat. "Au cours de l'opération, Abdoul a maîtrisé Ousseynou Seck par derrière et m'a demandé de sortir les menottes de sa caméra. J'avais une entorse de la main, donc j'ai mis une menotte à la main gauche uniquement. J'ai trouvé Ousseynou assis", s'est-il défendu. Entendu à titre de témoin oculaire des faits, Mamadou Diouf a déclaré qu'il était au téléphone lorsqu'il a vu Ousseynou Seck avancer et le policier le suivre, avant de le ceinturer par derrière et de le jeter par terre. Lorsqu'il s'est avancé, il a entendu la victime crier : "Woy rey na ma" (Il m'a tué).

En effet, les faits se sont déroulés pendant la campagne électorale de 2012. Les deux policiers détachés à la brigade de recherches de la police de Grand-Yoff et leur collègue de la DAF ont voulu interpellé la victime âgée de 38 ans,

présentée comme un trafiquant de chanvre indien. Au cours de leur intervention, les policiers l'auraient roué de coups. Puisque c'est dans un état critique qu'Ousseynou Seck a été rendu à sa famille, avant de rendre l'âme sur le chemin de l'hôpital.

## "Les policiers ont outrepassé leurs prérogatives"

Le parquet représenté par le procureur Mamadou Bassirou Ndiaye a considéré cette affaire comme "douloureuse". Il a regretté que les prévenus aient outrepassé "leurs prérogatives et agi dans l'illégalité". D'autant plus qu'aucune drogue n'a été retrouvée sur le défunt étudiant. Mamadou Bassirou Ndiaye a parlé "d'acte inutile", avant de requérir 5 ans de prison ferme contre les policiers. À son tour Me Assane Dioma Ndiaye de la partie civile a enfoncé le clou en stigmatisant "l'opération clandestine des prévenus". L'opération, a-t-il laissé entendre, n'était connue ni du commandant de brigade, ni du commissaire et ne figurait pas sur le registre du commissariat. Selon M<sup>e</sup> Ndiaye, la famille ne réclame rien et veut uniquement que leur fils soit rétabli dans son honneur, sali par cette accusation de trafic de drogue. Poursuivant sa plaidoirie, M<sup>e</sup> Ndiaye a une fois de plus demandé que l'État du Sénégal soit mis en cause,

puisque les policiers, selon lui, étaient dans l'exercice de leur fonction. Pour le préjudice, il a réclamé 50 millions de F Cfa. Ce que l'Agent judiciaire de l'État n'a pas entendu de cette oreille, en affirmant que l'État ne va pas s'engager. Selon l'AJE, les policiers avaient la possibilité de refuser de procéder à des interpellations s'ils jugeaient l'ordre illégal. Ce qu'ils n'ont pas fait. Également, il considère que les policiers ont outrepassé leur fonction.

L'avocat de la défense M<sup>e</sup> Babacar Camara a lui considéré que les policiers étaient dans la légalité en procédant à l'arrestation du jeune Seck, en tant qu'agents de recherches appelés à faire des interpellations. Il a parlé de mission légale commandée par l'information donnée par leur indicateur. Ainsi, l'avocat s'en est pris aux supérieurs des policiers qui, à ses yeux, n'ont pas assumé leurs responsabilités de protéger leurs subordonnés. Il a demandé la relaxe de ses clients. M<sup>e</sup> Domingo a ajouté que son client Mamadou Diouf, détaché à la DAF, n'a agi que sur la demande du commissaire pour aider ses collègues. À ce titre, il n'a pas joué de rôle décisif dans la mort de Ousseynou Seck. Il a demandé qu'il soit relaxé ou à défaut, au bénéfice du doute. Le délibéré est prévu le 25 juin 2013. ■

## ÉMEUTES DE L'ÉLECTRICITÉ DU 27 JUIN 2011

## Les présumés casseurs de la mairie des Parcelles encourtent 5 ans ferme

Après près de deux ans de détention, les trois présumés casseurs de la mairie des Parcelles Assainies, lors des émeutes de l'électricité du 27 juin 2011, ont été jugés hier. Le trio encourt cinq ans de prison ferme.

■ FATOU SY

Adama Diawara, Pape Issakha Fall et Onaciss Désiré Oudiane ont-ils participé à la casse de la mairie de la Commune d'arrondissement des Parcelles Assainies et du x de l'ancienne ministre Oumou Khaïry Guèye Seck, lors des émeutes de l'électricité survenues dans la nuit du 27 au 28 juin 2011 ? Le trio en détention préventive depuis le 8 juillet 2011, pour association de malfai-

teurs, vol en réunion commis la nuit, destruction de biens appartenant à l'État, rassemblement illicite et destruction de biens immobiliers appartenant à l'État, clame son innocence.

Comparaissant hier devant le tribunal correctionnel de Dakar, ils ont tous nié avoir volé un quelconque objet appartenant à la mairie. Seul Adama Diawara a reconnu sa présence à la mairie. L'ancien employé municipal a justifié cette présence par la curiosité. "En ache-

tant un téléphone au marché, j'ai eu vent de la casse de la mairie et je me suis rendu sur place pour satisfaire ma curiosité, s'est défendu le prévenu. Aussi, a-t-il nié s'être introduit dans le bureau du maire. Deux chaises appartenant à la mairie ont été découvertes chez Pape Issakha Fall. Pour sa défense, il a déclaré avoir découvert une seule chaise devant la maison familiale. "Je croyais que les jeunes qui faisaient du thé l'avaient oubliée, comme c'est souvent le cas. Je l'ai gardée chez

moi", a déclaré le prévenu. Pour étayer sa bonne foi, il a révélé avoir déposé la chaise devant sa maison le lendemain pour s'y installer. Or, durant l'enquête, il aurait déclaré avoir acheté la chaise à 2000 francs Cfa. Quant à Onaciss, arrêté avec un tableau d'art appartenant à l'ex-ministre de l'Élevage Oumou Khaïry Guèye Seck dont le domicile a été saccagé, il a contesté les faits. "J'ai été arrêté au cours d'une rafle. Alors que je me trouvais dans le violon, un certain Bachir est venu avec le tableau et les policiers m'ont accusé d'être son complice", s'est défendu le jeune peintre.

## "Les prévenus ont déjà payé"

Pour l'Agent judiciaire de l'État (AJE), le simple fait que Pape Issakha Fall et Onaciss aient détenu des objets appartenant aux parties civiles constitue une preuve de leur culpabilité. Babacar Bâ pense également que la présence de Adama Dia-

wara à la mairie est une preuve. Néanmoins, l'AJE a estimé que les prévenus ont déjà payé. Aussi a-t-il réclamé le franc symbolique. Abondant dans le même sens, le représentant du parquet a requis cinq ans ferme contre tous les prévenus. Un réquisitoire jugé sévère par la défense qui est revenue sur le contexte de cette affaire. M<sup>e</sup> Mouhamadou Moustapha Dieng a expliqué qu'Adama Diawara est victime de son soutien au leader du MAC Demba Dia, opposant du maire Moussa Sy. L'avocat a aussi contesté le procès-verbal en arguant qu'au moment des faits, "il n'y avait pas un état de droit, mais un état policier coupable de l'insurrection au moment des faits". Dénonçant l'absence de preuves, M<sup>e</sup> Dieng a plaidé la relaxe des prévenus. Abondant dans le même sens, le conseil de Pape Issakha Fall a demandé au tribunal de ne pas suivre l'AJE encore moins le parquet. Délibéré le 11 juin prochain. ■

## INCENDIE AU PAKK LAMBAYE DE PIKINE

## Des meubles, du bois et des machines d'une valeur de 50 millions réduits en cendre

■ CHEIKH THIAM

En l'espace de 6 mois, le Pakk Lambaye de Pikine a connu son troisième incendie. Le feu a pris lundi, vers les coups de 2h du matin. Hier en début de matinée, les soldats du feu veillaient encore au grain pour enrayer tout nouveau foyer d'incendie. Dans un fouillis indescriptible, difficile de se frayer un chemin. Le bois réduit en cendres, les gravats de zinc, les résidus des machines en fer..., jonchent le sol et renseignent sur la violence de l'incendie. Les quelques 300

victimes du sinistre sont sur le qui-vive. Ils cherchent désespérément à sauver ce qui peut encore l'être, en fouillant les décombres.

Sur cette aire de 1 600m<sup>2</sup> aujourd'hui jonché de charbon de bois, régnaient, il y a peu, des menuisiers, des marchands ambulants et des vendeurs de bois. Amadou Sarr Camara, suant à grosses gouttes, la mine triste, les yeux hagards, fait partie des victimes. Son atelier de plus de 30 millions de francs Cfa a été réduit en cendres. "J'ai perdu tout mon matériel. Il s'agit, entre autres, de tables 60, de tou-

pies, du mobilier prêt à être mobilisé, de machines à coudre, de raboteuses, d'une mortaiseuse avec chacun un doubleur etc". L'infortuné a également perdu "une somme d'un million de francs en liquide qu'il avait déposée quelque part au sein de l'atelier". En tout et pour tout, "une valeur de 30 millions de F Cfa est partie en fumée", a confié Amadou Sarr Camara. À en croire, l'ancien agent de la base française qui a investi dans ce secteur après le départ des français, c'est vers les coups de 2h du matin, dans la nuit du lundi au mardi, qu'il a été informé de l'incendie.

## Origine de l'incendie

Un court-circuit électrique survenu dans un atelier de menuiserie serait à l'origine de l'incendie. "Faux !", rétorque le principal mis en cause. "Je prends chaque jour la peine d'éteindre les deux disjoncteurs qui se trouvent au sein de l'atelier moi-même à ma descente. Ce qui a été le cas le jour de l'incendie. Donc, le feu ne saurait provenir d'un circuit électrique qui a eu lieu dans mon atelier", a déclaré Amadou Sarr Camara. Modou Ndiaye est une autre victime. Il a eu plus de chance, car il ne déplore qu'une perte de 500 000 F. "On m'a informé vers les coups d'une heure du matin. À mon arrivée, je n'ai pu rien sauver. J'ai perdu dans cet incendie des armoires et des lits d'une valeur de 500 000 F. Mais, il faut que vous sachiez que dans cet endroit qui a été réduit en cendres, il n'y a pas

que des menuisiers ou des vendeurs de bois, mais aussi des marchands ambulants qui y déposaient leurs marchandises aux heures de descente. Pour ces gens-là, qui sont absents des lieux, il serait très difficile d'estimer leurs pertes", a-t-il déclaré d'un ton désolé. Mandiaye Mbaye, avec son fort accent du Baol, est plus fataliste. Il met tout sur le compte du Bon Dieu. "Je fais partie des premiers à être arrivés sur les lieux. À mon arrivée, j'ai vu le gardien pour qu'on appelle les secours. Personnellement, j'ai perdu plus de 2 millions de marchandises. Je vendais des fenêtres et des armoires en bois. Mais, je m'en remets à Dieu, puisqu'il n'y a pas eu de pertes en vie humaine. Certes, j'ai perdu de l'argent, mais avec la grâce de Dieu, je peux gagner plus et dès demain", dit le marchand, en bon croyant. ■

## FIN DU PDEF

## Le PAQUET pour de meilleures notes

Exit le Programme décennal de l'éducation et de la formation (PDEF), place au Programme d'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence (PAQUET). Celui-ci est censé faire mieux dans la gestion du système éducatif sénégalais.



■ ALIOU NGAMBY NDIAYE

Le gouvernement a officiellement clôturé le Programme décennal de l'éducation et

de la formation (PDEF), hier lors d'une revue annuelle à Dakar. Déroulé de 2000 à 2011, le PDEF a été remplacé par le Programme d'amélioration de la qualité, de

l'équité et de la transparence (PAQUET) dans la gouvernance du système éducatif sur la période 2013-2025.

Selon le rapport général 2012, dans le cycle élémentaire, le taux brut de scolarisation (TBS) est de 94,1% au CI. Par contre, un gap significatif a été noté dans l'accès du CP au CM2". Du CI au CP, le taux de déperdition scolaire est de 15%. Et, d'après le rapport, en suivant le rythme actuel, "sur 100 élèves admis au CI, 60 seulement arriveront au CM2".

Dans l'enseignement moyen, la tendance est à la baisse sur certains indicateurs : "La transition de l'élémentaire au cycle moyen est de 88% en 2012, contre 90,5% en 2011". Et pour le taux brut d'admission en classe supérieure, "elle est de 55% en 6e et 41% en classe de 3e. Cependant, le taux brut de scolarisation est de 56,4%, en hausse de 3,2% par rapport à 2011. A ce niveau, la parité filles et garçons reste toujours respectée. En outre en 2012, le taux de réussite au BFEM était de 59,6% pour un objectif annuel de 57%, relève le rapport.

## Moins d'options pour les séries scientifiques en 2012

Au niveau secondaire, l'accès en classe de seconde a fortement progressé avec beaucoup de disparités dans l'accès aux séries scientifiques. D'après le rapport annuel de performance, 29,6% des élèves ont opté en 2012 pour les séries scientifiques contre 30,6% en 2011 avec des disparités entre les régions. Celle de Dakar caracole en tête des régions qui absorbent le plus grand nombre de scientifiques avec 43,5%, suivie de Louga (38%).

Par ailleurs, la formation professionnelle et technique a connu en 2012 une marge de progression. D'un effectif de 37 516 en 2011, elle est passée à 38 800 en 2012 soit un taux d'accroissement de 3,8%. Par contre, note le rapport d'évaluation, l'accès à l'enseignement technique et à la formation professionnelle comporte des disparités. Seuls 2,8% des effectifs sont issus du milieu rural.

## Limites dans la gouvernance

Il ressort du rapport que le PDEF comporte des limites dans la gouvernance du système, comme l'a relevé le ministre de l'Éducation nationale, Serigne Mbaye Thiam (photo), à l'occasion du lancement de la revue annuelle du programme sectoriel de l'éducation et de la formation. Au niveau de l'enseignement élémentaire, il est noté "une insuffisance de l'encadrement des maîtres" (543 inspecteurs pour 45 700 maîtres),

une insuffisance de supports pédagogiques et du quantum horaire et une "précarité de l'environnement des apprentissages dans beaucoup d'écoles". Au moyen-secondaire, les faiblesses enregistrées résultent d'un déficit dans la dotation des élèves en manuels scolaires, d'un manque d'encadrement des professeurs par les inspecteurs, d'une insuffisance des ressources allouées au sous-secteur de l'enseignement secondaire et de l'engagement des collectivités locales. Au niveau du supérieur, le principal problème reste l'insuffisance des capacités d'accueil sur le plan pédagogique et social, le manque de financement mais aussi l'insuffisance du personnel pédagogique.

Aussi, le nouveau programme PAQUET se veut-il une réponse à l'ensemble des problèmes relevés à l'occasion de l'évaluation du PDEF. "Le nouveau programme va se focaliser sur l'amélioration de la qualité, de l'équité et de la transparence dans la gouvernance du système. C'est en tirant les leçons du programme sectoriel, que ce programme (PAQUET) a été bâti", a déclaré Serigne Mbaye Thiam. Il a souligné que "la méthodologie d'élaboration a été inclusive et participative avec les élus locaux, les associations de parents d'élèves, les partenaires techniques et financiers".

Pour la première phase 2013-2015, le PAQUET a bénéficié d'un financement de 2 000 milliards, a fait savoir le ministre. ■

## BARGNY

## Submergé de doléances, Macky Sall promet

Hôte de la ville de Bargny hier, pour les besoins de l'inauguration d'un complexe de transformation de produits halieutiques, le président Macky Sall a été saisi de nombreuses doléances par les autorités locales.

■ PAPE MOUSSA GUEYE

Veille doléance des femmes transformatrices de produits halieutiques de Bargny, leur complexe de transformation a été inauguré hier par le président Macky Sall. Mais c'était sans compter avec les autorités municipales de la localité qui ont saisi l'occasion d'égrener un chapelet de demandes.

L'édile de Bargny a fait savoir à l'hôte de sa ville : "Notre cité a occupé plus de place dans l'histoire qu'elle n'en occupe sur le sol de la patrie". Les moyens font défaut. Les finances de la commune ont régressé ces douze dernières années et nous avons à faire face à des obligations nombreuses", s'est-il plaint, ajoutant que Bargny est durement éprouvée par un contexte de crise économique et d'essoufflement de la fiscalité locale. La municipalité, a-t-il poursuivi, a été encore bien mal en point après la partition "injustifiée" du territoire communale en 2011 et la

suppression de la guérite de Bargny et des taxes municipales y afférentes, entraînant "une perte de près de 30% de ressources budgétaires". Et en écho à l'édile, les populations ont demandé au président des infrastructures de base telles qu'un quai de pêche et du matériel de conservation des produits halieutiques.

La plainte n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd. Le chef de l'État a d'abord rappelé que la pêche occupe une place centrale dans l'économie nationale particulièrement en termes de création et de préservation d'emplois. "Je vais ordonner la poursuite de la deuxième phase de ce complexe qui sera financé par le gouvernement du Sénégal, avec un financement du ministère de la Femme et de l'Entrepreneuriat féminin dans le cadre d'un fonds de la Banque islamique de développement", a promis ensuite Macky Sall. Il a en outre discuté avec le ministre Pape Diouf et lui a donné les instruc-



tions pour engager les études de faisabilité du quai de pêche de Bargny. "Une fois les études terminées, nous pourrions envisager la phase d'exécution", a-t-il dit. En plus, le chef de l'État a promis de doter les femmes de "deux camions frigorifiques et d'une usine de conservation de produits" à Bargny, dans le cadre du prochain programme indien.

En attendant, le site inauguré hier, d'une superficie de plus de 8 hectares, est le domaine d'activités de plus de 500 femmes regroupées en GIE. Le nouvel outil, financé par la firme irlandaise de Tullow Oil, en collaboration avec la société Petrosen, permettra aux femmes transformatrices d'améliorer la qualité de leurs produits, leurs conditions de travail, d'accroître la capacité de la production et d'améliorer

leur compétitivité sur le marché sous régional. Le complexe en question comprend des hangars électrifiés munis de tables de travail et de bacs carrelés, de fours artisanaux d'une capacité de 500 kg, de blocs de toilettes et sanitaires, de magasins de stockage, d'une école maternelle réfectionnée et des tables de séchage en bois. Le tout pour un coût total de 250 000 dollars (environ 125 millions de francs Cfa).

## "Symbole"

De l'avis du président de la République, c'est un important investissement qui "témoigne de l'engagement à accompagner le gouvernement dans cette politique nationale de développement économique et social". S'adressant aux autorités de Tullow

Oil, le président précise : "Ma satisfaction vient aussi de ce que ce complexe constitue un symbole remarquable de la nouvelle orientation que j'ai déclinée à l'occasion du deuxième Salon international des mines, au mois de novembre dernier. J'invitais à cette période les compagnies, dans le cadre de leur programme social, à inclure désormais un volet relatif à des activités génératrices de revenus en soutien aux réalisations sociales." Macky Sall soulignera aussi toute sa joie au Directeur général de Petrosen, Mamadou Faye et son équipe, partenaire institutionnel de Tullow Oil. Car, de l'avis de M. Sall, ce partenariat a contribué à la facilitation des relations entre les sociétés d'exploration pétrolières et les populations des zones d'accueil. ■

## TRAITEMENT ET PRÉVENTION DU VIH

## A Dakar, des scientifiques cherchent de bonnes formules thérapeutiques



Awa Marie Coll Seck, ministre de la Santé et de l'Action sociale

VIVIANE DIATTA

La lutte contre le VIH-Sida constitue toujours un défi dans les pays à ressources limitées. Cette pandémie qui affecte deux fois plus de femmes que d'hommes touche 34 millions de personnes en Afrique Sub-saharienne. Il se pose alors les défis du

traitement et de la prévention dont se préoccupe le 7e congrès international de recherche qui se tient à Dakar du 14 au 17 mai.

Selon le ministre de la Santé et de l'Action sociale, ce congrès sera un espace de discussion sur la manière de traduire et d'appliquer les découvertes récentes sur le VIH en nouvelles stratégies d'intervention.

Organisée pour la deuxième fois à Dakar, cette rencontre regroupe des experts impliqués dans différentes disciplines de recherches sur le VIH au sein d'un cadre de discussion interactif. "Il s'agira également de créer une plate-forme pour la présentation et la discussion des derniers développements dans le domaine de la recherche sur le VIH, traduire les nouvelles données en recommandations thérapeutiques et stimuler la discussion et la formulation de consensus sur les meilleures pratiques cliniques", a annoncé Mme Seck.

A l'en croire, c'est l'occasion pour le Sénégal de confirmer encore une fois son statut de leader dans la lutte contre le sida et de carrefour de la promotion dans la recherche contre le Sida. Le pays enregistre un taux de prévalence de 0,7%.

Pour le professeur Coumba Touré, de la Convention nationale de lutte contre le Sida (CNLS), la recherche est un questionnement perpétuel. "Le Sida n'est pas encore vaincu malgré tous les efforts qui ont été faits. Ce congrès est devenu une plate-forme importante de la prévention et le traitement du VIH. Cette année, l'accent sera mis sur l'épidémiologie, la transmission de la mère à l'enfant, entre autres", a dit Mme Touré.

Cette rencontre de la recherche regroupe plus de 300 participants venus de tous les continents. ■

## CONTRÔLE DE QUALITÉ DE L'ENGRAIS

## Le Sénégal apprécie les mesures de la CEDEAO

Suite à sa participation aux travaux d'élaboration des textes de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Sénégal franchit l'étape suivante en discutant avec les différents acteurs sur la qualité des engrais. Un atelier a été organisé à cet effet hier à Dakar pour apprécier les éléments du cadre réglementaire régional relatifs au commerce et au contrôle de qualité des engrais.

Selon Thierno Mademba Gaye, directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural, "cette réglementation est d'une grande importance d'autant plus que l'engrais utilisé doit fertiliser le sol (...) Jusqu'ici, il y avait un vide au niveau régional et le commerce des engrais pouvait poser un certain nombre de problèmes liés à la qualité". Or, dit-il, l'engrais répond à un certain nombre de normes dont le but principal est d'accroître la productivité. Il s'est donc réjoui des mesures communautaires, notant "qu'il est opportun de prendre en compte ces textes et sensibiliser les acteurs".

À en croire M. Gaye, ces textes vont être plus contraignants et permettront de réglementer la démarche qui consiste à faire des tests. Il a annoncé que le ministre de tutelle, Abdoulaye Baldé, va appuyer les producteurs avec



un budget estimé à 13 milliards 800 millions F Cfa. Le directeur de cabinet a ajouté que l'enveloppe pour cette année va correspondre à environ 94 mille tonnes d'engrais toutes formes confondues. Cela dit, M. Gaye prévient que des sanctions seront prises pour tout manquement à la règle.

De l'avis du spécialiste en politique des engrais au Centre international pour le développement des engrais (IFDC), Emmanuel Kodjo M. Alognikou, cinq instruments juridiques sont mis en place dont l'un consiste en une loi sur les engrais. Cette loi, a-t-il expliqué, harmonise les règles régissant le contrôle de qualité des engrais dans l'espace CEDEAO. Les quatre autres mesures concernent notamment les limites et la tolérance des éléments nutritifs, ainsi que les outils juridiques constitués en manuel d'inspection et d'analyse des engrais. ■

AÏDA DIÈNE (STAGIAIRE)



République du Sénégal

De l'Unité - Onk'ni - One Ni!

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur  
ANAQ-SUPDEMANDE DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION  
D'EXPERTS EVALUATEURS EXTERNES

**Titre :** Constitution d'une première banque d'experts externes  
**Projet :** Projet Gouvernance et Financement de l'Enseignement Supérieur axés sur les résultats  
**Lieu :** Dakar

## I - CONTEXTE ET MISSIONS DE L'ANAQ-SUP.

L'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-SUP) est un nouvel organe, sous la tutelle administrative et technique du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, chargé d'assurer la qualité des programmes, des filières et des établissements publics et privés. Créée le 07 août 2012 par décret n° 2012-837, l'ANAQ-Sup est une autorité nationale, personne morale de droit public, dotée de l'autonomie financière et ayant un statut d'agence de régulation dans le sous-secteur de l'Enseignement supérieur. Elle bénéficie de l'appui de la Banque Mondiale dans le cadre du projet Gouvernance et Financement de l'Enseignement Supérieur axés sur les Résultats (PGF-SUP).

Pour mener à bien ses missions d'accréditation et d'habilitation, l'ANAQ-Sup envisage de s'appuyer sur des experts évaluateurs externes. En vue de constituer une première banque d'experts, l'ANAQ-Sup lance la présente demande de manifestation d'intérêt à l'intention des académiques (publics et privés) et des professionnels des entreprises.

## II - Conditions à remplir:

Les conditions suivantes doivent être remplies par les personnes intéressées:

## ➤ Pour les académiques publics et privés :

- Être spécialiste d'une discipline des 08 domaines du REESAO ;

- Avoir un doctorat, Ph.D. ;
- Avoir au moins 10 ans d'expérience comme enseignant de la discipline ;
- Avoir une connaissance sommaire de l'assurance qualité ou de l'évaluation ;
- Être rigoureux et de probité morale.

## ➤ Pour les professionnels :

- Avoir au moins un niveau bac + 5 (ingénieur ou master) ;
- Avoir une expérience de 5 ans dans l'exercice actif d'une profession, si possible au sein d'entreprises offrant des débouchés aux diplômés de l'enseignement supérieur ;
- Avoir une connaissance sommaire de l'assurance qualité ou de l'évaluation ;
- Être rigoureux et de probité morale.

## III - Missions / résultats attendus :

Les tâches attendues des experts externes sont les suivantes :

- Participation aux activités de renforcement de capacités organisées par l'ANAQ-Sup, pour ses experts et pour les cellules institutionnelles ;
- Lecture et analyse des rapports d'auto-évaluation pour préparer les évaluations externes ;
- Participation active à la préparation des visites de site des institutions d'enseignement supérieur à accréditer ou à habilitier ;
- Participer comme membre actif au déroulement des visites d'évaluations des programmes et des établissements et, si requis après entente, les conduire ;
- Participer aux différentes activités qui requièrent une telle procédure ;
- Contribuer comme convenu à la rédaction des rapports d'évaluation et participer au suivi des accréditations et des habilitations.

Les experts sélectionnés seront formés, agréés par le Conseil Scientifique et constitueront les comités d'experts externes. Ils seront pris en charge par l'ANAQ-Sup à chaque fois qu'ils sont en mission d'évaluation.

## IV - Dépôt des candidatures:

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer une demande de manifestation d'intérêt, accompagnée de leur CV, au Secrétaire Exécutif de l'ANAQ-Sup par courriel à l'adresse suivante : [anaqsup@gmail.com](mailto:anaqsup@gmail.com), au plus tard le 27 mai 2013.

Le Secrétaire Exécutif

GOLBERT DIAGNE, ARTISTE-COMÉDIEN

# “Le meilleur gage à offrir aux jeunes Sénégalais et Mauritanien...”

Dans le cadre de la coopération sportive et culturelle entre le FC Bara Yeggo composé d'anciennes gloires de Saint-Louis, et leurs répondants de Nouakchott, un match de gala a été organisé début mai dans la capitale mauritanienne. En marge de cette rencontre, Alioune Badara Diagne dit Golbert, président du FC Bara Yeggo, a bien voulu, en sa qualité d'artiste-comédien, se prêter à nos questions.

■ PAR IBOU BADIANE (CORRESPONDANT EN MAURITANIE)

## Comment est née cette coopération avec vos amis mauritaniens ?

Depuis plus d'un an, nous avons échangé avec nos amis mauritaniens par courriers électroniques et par téléphone en vue de nouer cette relation amicale, fraternelle, sportive et culturelle. Nous avons ainsi décidé de venir en Mauritanie et, en moins de 30 jours, tout a été fait et nous voilà aujourd'hui ici en Mauritanie (NDLR : l'entretien a été réalisé le 2 mai 2013).

## Quels objectifs visez-vous ?

Le sport et la culture n'ont pas de frontières. Ils permettent aux hommes de se rencontrer pour échanger. A fortiori la Mauritanie et le Sénégal, unis par des liens consanguins, ne peuvent s'empêcher de le faire au regard de tout ce qui les lie au plan humain, géographique, culturel... En tant que citoyen du monde, me retrouver en Mauritanie, c'est comme quitter Balacosse (NDLR : un quartier de Saint-Louis)

pour me retrouver dans un autre quartier de Saint-Louis. Comme sportif et homme de culture, je dois me rendre partout où le besoin se fait sentir avec mes jeunes frères. Je souhaite vivement que de ces rencontres naissent des rencontres culturelles que même nos deux présidents [de la République] peuvent présider. C'est le meilleur gage que l'on peut offrir aux jeunes. Je prie Dieu, avant de mourir, de pouvoir réaliser ce projet entre nos deux pays.

## A quand une production de Golbert en Mauritanie ?

Ça a déjà eu lieu avec Bara Yeggo en 1983. Depuis deux ans d'ailleurs, nous sommes en train de mûrir un projet du genre et voir comment revenir dans ce cadre en Mauritanie. Mieux, j'ai déjà discuté avec nos frères du 12e Gaïndé de Mauritanie qui sont sur un projet de week-end culturel. Et je saurai taper à la bonne porte le moment venu pour que les moyens suivent les idées. Et pourquoi ne pas aller dans ce projet avec la Première dame Marième Faye Sall et sa "sœur", l'épouse du Président Mohamed Ould Abdel Aziz. ■

PROFIL - ABDOUL AZIZ GUÈYE, ARTISTE

# Zigzag en conte

■ ALMAMI CAMARA

T rès tôt attaché à un père qui avait l'habitude de dire des contes à ses enfants pour codifier l'éducation de base dans la famille, Abdoul Aziz Guèye alias Zigzag a naturellement opté pour la narration. "Déjà dans notre prime et tendre enfance, on a tous été bercés par le conte parce qu'au commencement, l'histoire de l'Afrique a été orale avant d'être écrite", rappelle celui qui présentait l'émission de jeunesse Mami Watta sur la chaîne de télé Africa7.

Formé à l'art dramatique dont il est lauréat d'une bourse de sortie au Conservatoire national des musiques et danses et d'arts dramatiques, l'artiste-comédien subira l'influence du récit et du conte sous la direction du professeur Abdou Ndiéguène. "Il nous a donné le goût du récit en tant que genre littéraire et parole donnée avec les épopées et les légendes du continent africain", confie-t-il. A défaut de trouver une école de conte au Sénégal et dans la plupart des pays en Afrique, Zigzag va bénéficier d'une bourse offerte par la délégation Wallonie de Bruxelles pour suivre un stage de perfectionnement dans la ville de Liège en 1995. Pendant ce séjour, il continue à travailler au cirque d'hiver avec des conteurs et des poètes à Liège. Depuis cette expérience, Zigzag n'a plus quitté l'univers du conte qu'il qualifie d'"art majeur" contrairement à ceux qui en font un simple exercice de divertissement. C'est ainsi qu'il entreprend de se rapprocher des sages dans plusieurs villages du Sénégal pour écouter, collecter, transcrire et transmettre aux jeunes générations l'essence du conte. "A ce jour, le conte est un spectacle qui s'organise avec une présence scénique, une régie que les gens viennent consommer comme au théâtre", explique-t-il.

Un théâtre inspiré par la presse

Après la formation au conservatoire, Zigzag devient



un membre fondateur de la compagnie de théâtre Les Gueules Tapées avant d'en assurer la direction quelques années plus tard. Coachée par un professeur en art dramatique et scénique belge, la compagnie saisira une chance de présenter sa première pièce avec l'aide du Programme de soutien aux initiatives culturelles (PSIC). "Nous avons présenté une pièce inspirée des chroniques de la presse sénégalaise que furent Le cafard libéré, Sud Quotidien, Walfadjri et Le Soleil. C'était une chronique humoristique de la vie quotidienne au Sénégal que nous avait inspirée la presse", se souvient-il. Par la suite, il y a eu des pièces comme Rien n'est plus sans retour qui évoquait les problèmes de l'immigration clandestine ; A fric Ah c'est chic qui parle du dictateur Mobutu Sese Seko dont Zigzag a assuré le rôle du personnage principal. Avec cette dernière pièce, Il se produit en one man show à l'occasion du sommet de la francophonie à Bruxelles avant de tourner dans les pays de la sous région avec la compagnie les Gueules Tapées. ■

## BREVES... BREVES...

PEOPLE

### Angelina Jolie se fait retirer les deux seins

L'actrice a révélé mardi dans une tribune au "New York Times" avoir subi préventivement une double mastectomie, en raison d'un gène qui la prédispose au cancer.

L'actrice américaine Angelina Jolie a révélé mardi qu'elle avait subi une double mastectomie, une amputation des seins, pour prévenir un risque très élevé de cancer en raison d'un gène défectueux, espérant inciter les femmes à se soumettre au dépistage malgré l'obstacle d'un coût encore élevé des tests. La star de 37 ans et compagne de Brad Pitt écrit, dans une tribune intitulée "Mon choix médical" dans le New York Times, qu'elle a subi cette opération parce qu'il existait un risque de 87 % qu'elle développe un cancer du sein et de 50 % un cancer de l'ovaire, en raison de la présence de ce gène appelé BRCA1. La mère d'Angelina Jolie est morte à l'âge de 56 ans d'un cancer.

"Quand j'ai réalisé ma situation, j'ai décidé de prendre les devants et de minimiser les risques autant que possible. J'ai décidé de subir une double mastectomie préventive", écrit l'actrice. "J'ai commencé par les seins, le risque de cancer du sein étant plus élevé que le risque de cancer des ovaires, et l'opération est plus complexe", poursuit celle qui est aussi une des égéries des causes humanitaires dans le monde. Le 27 avril, Angelina Jolie a achevé les trois mois de préparation médicale prévue avant les opérations, dont la première a eu lieu deux semaines plus tard ; une seconde intervention, pour la reconstruction de sa poitrine, suivra dans neuf semaines, a-t-elle précisé. Désormais, les risques de cancer du sein ne sont plus que de 5 %, selon l'actrice. Elle a eu trois enfants avec Brad Pitt et le célèbre couple en a adopté trois autres. "Je peux dire à mes enfants qu'ils n'ont plus besoin d'avoir

peur de me perdre en raison d'un cancer du sein", a-t-elle ajouté.

### Deux étapes

Angelina Jolie décrit un processus chirurgical en deux étapes, dont la première est une opération qui peut prendre jusqu'à huit heures pour enlever le tissu mammaire et le remplacer par des implants temporaires. La deuxième sera consacrée à la reconstruction des seins. "Il y a eu de nombreuses avancées dans cette technique au cours des dernières années, et les résultats peuvent être superbes", rassure Angelina Jolie. "Vous vous réveillez avec des drains et des extenseurs dans les seins. Vous avez l'impression d'être dans une scène d'un film de science-fiction. Mais quelques jours après l'opération, vous pouvez revenir à une vie normale", explique-t-elle. Angelina Jolie insiste aussi sur le fait que Brad Pitt a été d'un grand soutien : "Nous avons réussi à trouver des moments pour rire ensemble." L'intervention n'a laissé que de petites cicatrices qui ne seront pas choquantes à voir pour mes enfants, affirme-t-elle, ajoutant : "Personnellement, je ne me sens pas moins femme. Je me sens plus forte d'avoir fait un choix important qui ne diminue en rien ma féminité".

Angelina Jolie, l'une des artistes les mieux payés au monde, regrette que le test de dépistage du gène BRCA1 et d'un autre, appelé BRCA2, coûte plus de 3 000 dollars aux États-Unis et que cela "reste un obstacle pour beaucoup de femmes". Elle espère que celles qui vivent sous la menace de cancer seront en mesure de se faire dépister. "Si j'écris aujourd'hui à ce sujet, c'est parce que j'espère que d'autres femmes pourront bénéficier de mon expérience", dit-elle. "La vie est pleine de défis. Ceux qui ne doivent pas nous faire peur sont ceux que nous pouvons affronter et contrôler", conclut l'actrice.

Angelina Jolie, qui a reçu trois Golden Globes, deux Screen Actors Guild Awards et un Oscar, est depuis des années très engagée dans l'action humanitaire (...). ■

(AFP)

## Enquête jour après jour : Comment économiser 12 000F ?

**Abonnement 1 an :  
20 000 FCFA  
Seulement**



Recevez chaque matin avant 6H 30,  
la version PDF du journal en vous  
abonnant pendant 1 an.  
**20 000 FCFA seulement (au lieu de 31 800 F)**

Offre spéciale valable jusqu'au 31 mai 2013

Payment sécurisé : <http://www.enqueteplus.com/abonnement>  
 Contact abonnement : [abonnement@enqueteplus.com](mailto:abonnement@enqueteplus.com)  
 Tel : (+221) 834 11 90



Votre journal d'investigation

MOTS FLÉCHÉS • N°615(FORCE 3)

REVISE EN COULEUR	MORTÉ DE FILS	DÉJICE DE MOLOSSE	PARCOURS	FRISÉE	CONNUT
CONTRAINTES	VERRES ENTRÉ AMIS	PARDONNE	ANJES SÈTES	MÉTAL RECHERCHÉ	
D'APRÈS DE L'HONNEUR			PAS GACHÉ		
REVÊT			GRAND ARBRE		
		TANK		DO	
		ENCHÂSSER		RECUEIL DE CARTES	
PORTE DE SORTIE			DUPILLON		FAUX DIAMANT
DE LÀ			PANERS D'OSIER		
	ILS AIMENT LE DEAU				
	TRAVAILLEUR MANUEL			BALLE À PEJOUER	
MS DE LA CORRIDA				RELATIVE AU KEZ	
EXAGÈRE					PROPREMENT
		VOLCAN ACTIF ITALIEN			
		MASSÉ DE NEIGE			
DALLES	BORDEAUX OU BOURGOGNE		COMFRINA		
	SURETS		FLAIR ODDRANTE		
				TYPE CUIR À BÂTIR	
				ESSENTIEL	
DEVANT DEVANT		VOISIN DE TABLE			
TYPE DE NOUVEAU		EXAMEN PANDE			
			MATÈRE TEXTILE		BEAUX PAYSAGES
			VOISIN DU NAVET		
DENSE		OS DE POISSON			
VAUT À LE		VENTILE			
	ENNUYA			CANAPAGE	
	OFFRE SCOURSIÈRE			BEAU PÉRIODIQUET	
ENROULE			IMAGE AUX CARTES		
RENOUVER À PLUS TARD			POURTOI		
				ÉLÉMENT DE NÉGATION	
ASSAISONNÉE			PEINTURE ET CRÉMA		

horoscope

Bélier

Vous recherchez au travers des autres à retrouver le moral des grands jours. Un nouvel élément imprévu vous pose problème mais votre détermination vous aide à franchir ce cap difficile. Vous goûterez aux joies d'une réunion entre amis.

Taureau

Vous vous demandez pourquoi toutes les rencontres que vous faites sont toujours les mêmes et vous vous sentez frustré parce que rien n'évolue. Vous aurez bientôt la chance de construire des relations nouvelles et passionnantes.

Gémeaux

Votre courage et votre détermination vont pouvoir profiter d'une opportunité qui semble arriver au bon moment. Vous n'aurez pas à redouter de prendre une excellente décision qui pourrait vous conduire là où vous vouliez aller. De grandes perspectives s'ouvrent à vous.

Cancer

Vous vous passionnez pour toutes sortes d'activités y compris pour les affaires. Une rencontre imprévue vous permet de prendre la température du climat financier. Ne vous lancez pas à l'aventure dans une nouvelle affaire sans réfléchir très sérieusement.

Lion

C'est maintenant que vous pouvez prétendre à recevoir la récompense que vous méritez, cela vous remontra très sérieusement le moral. Vous n'aurez pas beaucoup d'efforts à fournir pour affronter l'avenir quand se présentera l'offre séduisante que l'on vous fera.

Vierge

Ne vous laissez pas aller à vous attendre inutilement sur le sort de quelqu'un qui vous raconte ses déboires financiers. Vous pensez avoir suffisamment à faire avec vos propres affaires. Vous réfléchirez mûrement à une remise en ordre de votre budget.

Balance

Quelque chose d'important va survenir ce qui clarifiera certains points primordiaux dans votre vie. Mais comme le moral est bon vous n'aurez qu'à vous féliciter de ce qui arrive. Faites très attention à votre forme. Ne vous fatiguez pas trop et évitez les abus trop fréquents.

Scorpion

Réfléchissez sérieusement avant d'entamer une action irrévocable concernant vos affaires. Nous sommes dans une période où la prudence est de rigueur. Plutôt que de foncer de l'avant en espérant que tout se passera bien, attendez le moment favorable car la chance va passer.

Sagittaire

La tête pourrait bien vous tourner tellement les choses vont aller vite maintenant. Pourtant vous garderez votre sang froid malgré toutes les tentations auxquelles vous aurez la tentation de donner suite. Vous saurez faire le bon choix malgré certaines incertitudes.

Capricorne

Vous pensez devoir veiller aux apparences. La conjoncture actuelle vous paraît peu favorable. Faites simplement part de vos réelles intentions à une personne proche et elle pourrait bien vous croire. Vous pourrez récolter bientôt les fruits de votre bonne foi et de votre réalisme.

Verseau

Un peu de gymnastique ne vous ferait pas de mal. Prenez soin de votre corps. C'est indispensable d'être en grande forme car votre emploi du temps est chargé si vous voulez réaliser tout ce que vous aimeriez faire. Vous aurez du courage à revendre.

Poissons

Une opportunité vous apporte une énergie nouvelle qui vous propulse vers une réussite certaine. Vous pourrez souscrire à des projets qui paraissent fous. Vous réaliserez des entreprises, ce sera un tournant décisif dans votre vie, vous recevrez des éloges mérités.

Solutions

MOT FLÉCHÉ N°613

V	I	A	B	A					
D	E	S	S	E	R	P	S		
L	A	B	O	T	E	M	P	O	
C	O	L	F	A	R	F	E	L	U
M	A	D	A	M	E	C	I	L	
R	O	M	E	O	S	A	C	E	
T	I	S	S	U	B	R	A	S	
D	E	S	U	R	S	A	U	T	
U	N	I	E	T	I	T	I	S	
G	R	A	N	D	I	E	S	O	U
N	E	O	N	S	O	N	S		
A	T	R	I	S	T	E	R	H	
A	I	S	U	A	I	C	I		
I	N	D	E	R	I	D	E	E	
T	O	I	G	L	A	N	D	S	
C	O	L	O	N	E	L	T	E	K
T	A	R	I	E	M	E	R	I	

MOT FLÉCHÉ N°614

I	B	O	T	S					
E	N	C	A	D	R	E	R	U	V
T	O	L	E	C	A	P	R	I	
B	E	C	C	R	A	C	H	E	S
R	O	D	E	U	R	A	N	S	
O	P	E	L	I	T	I	S	T	E
R	A	P	E	S	F	E	R		
O	E	I	L	S	U	S	A	S	
T	R	A	C	E	S	V	I	A	
L	A	C	A	L	E	P	I	N	S
T	R	E	V	E	A	C	E		
V	I	E	I	R	A	N	I	E	N
O	C	R	A	L	I	E	O		
E	N	H	A	R	D	I	E	S	I
U	T	E	T	R	I	E	R		
V	I	T	E	S	S	E	L	U	E
L	E	S	E	R	E	L	S		

SUDOKU N°413

5	8	6	2	3	7	9	1	4
4	3	1	9	8	6	2	5	7
7	9	2	5	4	1	3	6	8
1	2	9	7	5	3	8	4	6
3	4	5	6	2	8	1	7	9
6	7	8	1	9	4	5	2	3
2	5	3	4	7	9	6	8	1
9	6	7	8	1	5	4	3	2
8	1	4	3	6	2	7	9	5

MOTS MÊLÉS • 408

Boire d'un trait

LAMPER

MOT MÊLÉ EXPRESS N°92

AFFALE	REGION	A F F A L E N
COULPE	SECHER	E R O S S E S
COCKER	SENS	E P U R G E R
ESSORE	SEVREE	N T L O X U E
EVINCE	SEXUEL	N S C U E D E
LEST	SIENNE	E E E S O C L
LISEUR	STYLEE	I L I C N C Y
NEGOCE		S L K I H E T
PURGER		S E V R E E S
		R E G I O N R

  

E T N E D R A	ARCENT	GLACER
E E X I L E E	BERNER	OPERE
R R E I A G T	COUSIN	PELAGE
E E S O L A N	CULTE	POSEUR
P O T A A L A	EXILEE	RAGE
O A U U G E E	GAIE	STUPRE
S L P L O P G	GALA	VOUTER
F G R E T V A	GAULER	
U B E R N E R	GEANTE	
R N I S U O C		

QUATRE ANS APRÈS

# Les Assises nationales ont-elles finalement échoué ?

Après près de 4 ans d'un exercice de consultation tout azimut pour faire le bilan de 50 ans de gouvernance économique, sociale et institutionnelles et définir de nouvelles orientations capables de changer durablement l'avenir du Sénégal, il faut constater que les assises nationales ne parviennent toujours pas à jouer le rôle de moteur du changement qu'elles aspirent à incarner. Il faut alors se demander si la promesse des assises est sur la voie de l'échec tout simplement ? Les constats suivants forcent cette réflexion.

**En premier lieu**, après 4 ans, le citoyen ordinaire ne peut énoncer une seule orientation majeure des assises. Aujourd'hui il n'existe pas une centaine de sénégalais qui peuvent dire quel est le contenu de ces assises, malgré l'assentiment général

positif qui a accompagné l'exercice très médiatisé des assises. Ce n'est pas rien pour des consultations d'essence populaire.

**En second lieu**, mêmes les parties prenantes des assises n'ont pas la même compréhension du contenu des assises. Il n'est pas rare d'entendre certains proclamer un régime parlementaire tandis que d'autres nient une telle conclusion. Confusion, oui. Mais confusion quand même surtout venant des principaux acteurs de cet exercice.

**Le troisième élément** est que les assises n'ont pas été décisives dans l'élection présidentielle. La preuve est l'élection de Macky Sall qui n'est certainement pas l'incarnation de la ligne pure des assises. Au contraire, même signataire, il en a été le contestataire le plus vocal avec des réserves portées sur certaines de ces conclusions. Même si ce n'est pas un désaveu des

assises, comment des conclusions si populaires ont-elles pu ne pas être aussi décisives dans le choix du changement et du candidat qui l'incarne.

**Le quatrième constat** est que les conclusions des assises ne sont pas l'agenda porté par ses acteurs politiques qui pourtant détiennent le pouvoir exécutif et législatif. C'est dire dans quelle mesure certains n'y voient qu'une escroquerie politique. Dès lors que ces acteurs politiques sont en position, les assises n'ont plus de réalité transformationnelle. Le refus poli qu'ils opposeront à la recommandation des assises pour permettre aux indépendants sans parti politique de participer aux élections locales sera la preuve que leurs intérêts politiques sont plus importants que l'approfondissement de la démocratie.

**Le cinquième élément** est que les assises ne semblent fournir aucune

réponse devant les enjeux actuels qui se posent aux populations et au régime en place. Aussi bien sur la demande sociale que sur l'emploi et la croissance, les conclusions des assises semblent incapables d'alimenter les réponses du régime et de la coalition Benno Bokk Yaakaar. C'est à croire que les assises ne sont pas porteuses de solutions concrètes.

**Le sixième élément** est que la mise en place de la commission dirigée par le professeur Mbow constitue d'une manière ou d'une autre une césure qui a isolé davantage l'organisation originelle des assises puisque de fait, cette commission n'est pas issue des assises. Elle est le fait nominatif du président Macky Sall dont il est difficile d'ignorer la volonté de ne pas se plier à la volonté des assises. Qu'il parvienne encore à isoler la troupe de son chef, tout en bénéficiant de la caution de sa figure symbolique est une manœuvre qui ne manquera pas de révéler son véritable dessein lorsque viendra le moment de trancher entre ce qui lui convient et ce qui ne lui convient pas. Nul ne

pourra dire qu'il a été surpris par la manœuvre. Il faudra plutôt admettre un consentement tacite à la manœuvre flagrante en marche.

**Le septième élément** est que les assises sont figées par un esprit de travail achevé. Convaincus par la beauté de l'œuvre, il n'est pas rare d'entendre dire que les assises ont tout réglé. Ce dernier élément n'en est pas le moindre mal. Il renforce le piège d'un ghetto intellectuel, un cercle d'initiés convaincus, éblouis par la pertinence de leurs produits, mais ainsi figés et isolés de la réalité des repères totalement différents de la masse des citoyens qui ne pensent pas leur quotidien ou même le futur de leur pays par rapport aux assises. Cette mentalité de ghetto fera certainement que certains verront dans un tel article une impertinence pour ne pas dire un crime de lèse-majesté que de s'interroger sur le succès ou l'échec des assises. Si cette impertinence peut permettre de rectifier avant que cet échec ne soit réel, elle aura eu tout son mérite. ■

AMADOU GUËYE  
Nouvelle République

## ACTE 3 DE LA DÉCENTRALISATION

# Oser une ruralité simple et développante !

Les initiateurs de la loi n° 96-06 du 22 mars 1996 portant Code des Collectivités locales avaient sans doute bien noté les limites du centralisme étatique incapable d'assurer un développement intégral.

Aujourd'hui, dix-sept ans après l'option initiale, les collectivités locales n'ont pas véritablement joué leur rôle du fait certes d'un problème de profil des acteurs conseillers élus décideurs, mais aussi en raison du code qui porte en lui-même les germes d'une ambition bloquée par la question fondamentale de l'autonomie financière.

Il est vrai que l'Etat central, dans un souci de préservation de l'unité nationale, a toujours son représentant (ministère de tutelle, sous-préfet, préfet ou gouverneur) pour garantir le respect des règles. Il n'en demeure pas moins vrai que le résultat est là accablant : le développement n'a pas été au rendez-vous depuis dix-sept ans.

Des compétences ont été transférées aux collectivités locales avec une assiette de ressources maigres. Le fonctionnement des structures décentralisées a plutôt vampirisé ces ressources au détriment d'un investissement sur l'homme et l'infrastructure. Il y a eu aussi la déconnexion entre les enjeux et le profil de beaucoup de maires et autres présidents de collectivités locales qui ont fait de leur structure le deuxième bureau de la coordination locale de leur parti.

Cette présente réflexion ne reviendra pas sur les causes connues de tous. Mon propos vise une simplification des compétences dans le cadre d'une sorte de contrat plan clair pouvant permettre de juger au finish l'action de la collectivité

locale. Le flou des compétences transférées ajouté au chevauchement avec l'action de l'Etat central ne permettent pas et ne permettront jamais de faire de la collectivité locale un centre du développement qui part de la base d'abord.

Je fais fi dans cette réflexion présente (à dessein) de la région et de la commune pour m'appesantir sur le cas de la communauté rurale. Ce choix s'appuie sur ma conviction (reprise dans mon livre Un autre Sénégal est possible paru en décembre 2011) qu'on ne développera pas ce Sénégal si nous n'élevons pas la ruralité aux cimes de nos préoccupations.

### "Limites textuelles"

Partons des compétences de la communauté rurale telles que définies dans l'actuelle loi 96-06. Les articles 194 à 201 fixent les compétences de la communauté rurale qui peut délibérer entre autres sur les questions comme : l'exercice de tout droit d'usage sous réserve des exceptions prévues par la loi, le plan général d'occupation des sols du domaine national, les foires et marchés, les places publiques, pistes et chemins non classés et autres cimetières, la protection de la faune et de la flore et des récoltes, l'accès et d'utilisation des points d'eau de toute nature, les chemins de bétail à l'exception des voies à grande circulation, les produits végétaux de cueillette et des coupes de bois, les projets locaux et d'investissement humain.

À côté des domaines clairement définis dans lesquels un conseil rural peut délibérer, l'article 196 précise que "le conseil rural veille au développement et à la pro-

motion des activités et services qui concourent à la satisfaction des besoins de la collectivité. Il aide les familles à élever et à éduquer les enfants dans les meilleures conditions. Il apporte sa contribution à l'amélioration de la situation dans le domaine de l'habitat. Il veille à la propreté et à l'aménagement des villages constituant la communauté rurale et prend toutes dispositions en vue d'assurer l'exécution des mesures de salubrité et de tranquillité publique". Combien de communautés rurales sont dotées d'un PLD (Plan local de développement) au vrai sens du terme ? L'article 198 exige que "Le Conseil rural élabore le plan local de développement et donne son avis sur tous les projets de développement concernant tout ou partie de la communauté rurale."

Sur les autres questions comme les allocations, secours et subventions ainsi que l'organisation du service de l'état-civil, les audiences foraines, le conseil rural donne un simple avis suivant les dispositions de l'article 199. On voit bien les limites textuelles de l'action de la communauté rurale avec un représentant de l'Etat qui peut prononcer par arrêté motivé l'annulation de tout acte ayant fait l'objet de délibéré en dehors des compétences (article 201). Où est la prime à l'initiative développante ?

À côté de ces limites textuelles, il y a celle des hommes et femmes en place qui n'ont pas su tirer à fond une interprétation dans l'esprit de l'article 194 qui dispose : "Le conseil rural règle par ses délibérations les affaires de la communauté rurale". Le terme "les affaires de la communauté rurale" ne signifie pas celles de simple routine. Certes faibles sont les ressources qui proviennent en général du "produit des recettes fiscales, de l'exploitation du domaine et des services locaux, des ristournes accordées par l'Etat ou d'autres collectivités publiques sur le montant des impôts et taxes recouvrés à leur profit, et de la répartition annuelle du fonds de dotation des collectivités locales". (Article 248)

Au niveau des dépenses des collectivités locales, seules sont obligatoires aux yeux du Code celles de fonctionnement ainsi que celles induites par les transferts de compétences dans les conditions précisées par la loi. Sont donc facultatives toutes les dépenses n'entrant pas dans les catégories obligatoires.

En clair un conseil rural qui ne fait qu'expédier les affaires courantes en total manque d'ambition et en respect des règles définies sera "jugée" conforme aux préoccupations de l'Etat. L'est-elle au regard des besoins des populations qui en réalité sont les seuls clients ? Où est alors le développement qui nécessite audace dans l'interprétation de la possibilité générique de la lettre et l'esprit de la décentralisation.

Ma conviction est que l'acte 3 de la décentralisation doit viser plus de simplicité dans les compétences transférées pour aller vers une sorte de contrat tripartite entre : les populations organisées en association et autres groupements, le conseil rural élu, et l'Etat à travers son représentant dont le rôle doit être moins policier et plus développant.

Ce contrat doit clairement définir des projets répondant aux questions rurales génériques ci-dessous : 1. Quelle administration locale compétente pour la communauté rurale ? 2. Quel cadre consultatif dynamique d'implication des groupements, associations et personnes ressources techniques de la localité ? 3. Quelle passerelle pour impliquer les entreprises locales dans une démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) ? 4. Quelles décisions majeures de sécurisation foncière à court moyen et long terme garantissant une pérennité des services sociaux de base (éducation, santé, sport, loisirs, marchés) et des lieux d'habitation et de travail ? 5. Quelle politique de maîtrise de l'eau, de l'énergie (notamment renouvelable) et les routes de la localité ? 6. Quelle vocation principale basée sur les atouts locaux pour absorber l'emploi de

masse avec un clair projet de financement ? 7. Quelle politique sanitaire locale à articuler à l'option centrale de couverture universelle ? 8. Quelle politique locale en matière d'éducation et de formation prenant en compte les besoins du marché de l'emploi ? 9. Quelle cadre de solidarité locale intergénérationnelle ? 10. Quelle politique de coopération nationale et internationale pour la localité ?

Des projets clairs ficelés autour de ces dix questions doivent faire l'objet d'étude et d'une planification à court moyen et long terme pour servir de tableau de bord socle d'une démocratie certes représentative mais tendant vers une vision plus participative par association des populations qui seront à la fois bénéficiaires et acteurs. Cette conception nouvelle demandera sans doute une implication citoyenne nouvelle avec des acteurs à la fois politiques et civils qui auront intérêt à conjuguer leurs efforts dans l'intérêt local et national.

En allant vers la communalisation intégrale comme souhaitée par le Président Macky Sall, nous devons alléger la mouture de la décentralisation pour aller plus vite et plus loin. Nous devons sortir du flou artistique de ce Code gigantesque pour aller vers des contrats communaux ruraux socle d'un développement irréversible. La démocratie et le développement sont à ce prix que malheureusement beaucoup d'acteurs se bousculant aux portes des leviers de la décision locale ne connaissent hélas pas.

Vivement l'acte 3 de la décentralisation avec en plus de la communalisation intégrale, une option simple développante ! Vivement des hommes et femmes politiques ayant, au-delà de la volonté de simple représentation une claire vision du développement locale qui ne se fera qu'en association avec les populations bénéficiaires et acteurs d'abord. ■

MAMADOU NDIJONE  
Cadre APR, Economiste, Ecrivain,  
Mandione15@gmail.com

LIGUE EUROPA - BENFICA / CHELSEA

# Drôle de doublé en vue pour les Blues

Chelsea peut signer le doublé C1-C3 en remportant la finale de la Ligue Europa contre Benfica. Ce serait la troisième fois qu'une équipe signe ce doublé mais la première dans ce sens suite à son échec inédit au premier tour de la Ligue des champions.



Certes, les supporters de Chelsea ne rêvaient pas de ce doublé au début de cet exercice. Mais c'est un doublé quand même. Un an après avoir été sacrés champions d'Europe face au Bayern Munich (1-1, 3 t.a.b. 1), les Blues peuvent rajouter une compétition européenne de plus à leur palmarès face à Benfica en finale de la Ligue Europa (aujourd'hui 18h45). Ce n'est pas négligeable. Après avoir été les premiers tenants de la Ligue des champions (depuis 1992/1993) sortis d'entrée la saison suivante, les Londoniens ont l'occasion d'effacer un peu ce douloureux souvenir sur la scène européenne quelques mois plus tard. Et de rejoindre des cercles fermés.

## Seuls 4 clubs l'ont fait

Sur la pelouse de l'Arena d'Amsterdam, Chelsea, qui compte une Ligue des champions (2012) et deux Coupe des Coupes à son palmarès (1971, 1998), a l'opportunité de devenir l'un des rares clubs à avoir remporté toutes les compétitions européennes majeures dans l'histoire (C1, C2, C3). Seuls le Bayern Munich, la Juventus, l'Ajax et le FC Barcelone peuvent pour le moment s'en targuer. Le club de Roman Abramovich peut aussi être le troisième à remporter la C1 et la C3 consécutivement après Liverpool (Coupe UEFA 1976, C1 1977, 1978) et le FC Porto (Coupe UEFA 2003, Ligue des champions 2004). Pourtant, ce doublé aurait une saveur différente. Et pas vraiment le même impact sur l'histoire du football européen. Pour Chelsea, cette C3 n'est pas un lot de consolation, mais presque.

Si Liverpool et Porto ont remporté la C3 avant de toucher le Graal européen, Chelsea ferait le chemin inverse en cas de titre mercredi soir. Après

avoir enfin réussi à assouvir les rêves de Ligue des champions d'Abramovich, le club londonien ne peut en effet que se contenter de la Ligue Europa. La faute à son cuisant et traumatisant échec au premier tour de la C1 cette saison et au changement de règlement qui permet aux déçus de la C1 d'être reversés en C3. Du coup, Chelsea, premier champion d'Europe à disputer la C3 la saison suivante, peut devenir le premier club à signer ce doublé C1-C3 dans ce sens-là. Un doublé du pauvre en quelque sorte. Mais un beau lot de consolation. Quand même. Demandez donc à Rafael Benitez.

## Hazard forfait

Le Belge Eden Hazard, homme en forme de cette fin de saison à Chelsea mais qui s'est blessé samedi en championnat, est forfait pour la finale de l'Europa League face à Benfica mercredi, a annoncé l'entraîneur Rafael Benitez, mardi à Amsterdam. "Eden n'est pas disponible" pour ce match, a indiqué Benitez en conférence de presse. Le Belge fait toutefois partie du groupe de 25 joueurs qui ont fait le déplacement à Amsterdam. L'ancien Lillois s'était blessé en fin de match samedi face à Aston Villa après avoir délivré deux nouvelles passes décisives. Chelsea n'avait pas communiqué sur son état, mais le geste du joueur à sa sortie de terrain samedi passé laisse penser qu'il souffrirait d'un claquage aux ischio-jambiers de la cuisse gauche. John Terry, blessé aux ligaments d'une cheville, conserve lui un espoir de pouvoir jouer mercredi. "On prendra une décision avant le match", a déclaré Benitez. Le buteur Demba Ba n'est lui pas qualifié: il ne peut disputer la rencontre puisqu'il a déjà joué cette saison en Europa League avec Newcastle. ■

(EUROSPORT.FR)

## REVUE TOUT TERRAIN

### TRANSFERTS

#### Cardiff s'intéresse à Gomis

Cardiff City, qui évoluera la saison prochaine en Premier League, a établi le contact avec l'Olympique Lyonnais au sujet de l'attaquant Bénéfembi Gomis (27 ans). Le profil de l'international français, qui a encore un an de contrat avec Lyon, plaît beaucoup au club gallois et à son riche propriétaire malaisien Vincent Tan qui dispose de 35 millions d'euros pour recruter cet été. De son côté, l'OL verrait d'un bon œil ce départ dans l'optique de sa politique de réduction de la masse salariale. Mais Gomis, aussi convoité par le Bayer Leverkusen, ne veut surtout pas compromettre ses chances de disputer la Coupe du monde 2014, en se rendant dans un club peu exposé.

### ESPAGNE

#### La presse annonce Ancelotti

Selon le quotidien espagnol AS, Carlo Ancelotti devrait annoncer ce mardi (hier) ou mercredi son départ du PSG. Le technicien italien aurait ainsi préféré attendre la fin des festivités autour du titre de champion de France obtenu par le club de la capitale pour faire part de sa décision de rejoindre le Real Madrid, prise il y a plusieurs jours. Il devrait ensuite revenir sur les raisons de son départ après le match de samedi contre Brest (19h), annonce AS. Selon des informations, les dirigeants parisiens préféreraient attendre d'avoir trouvé son remplaçant et rencontré l'Italien pour annoncer son départ. Dans cette optique, ils se sont récemment activés pour convaincre José Mourinho de rejoindre Paris, en lui proposant un salaire de 15 millions d'euros (près de 10 milliards F Cfa) nets par an.

### TRANSFERTS

#### "Neymar a bien signé au Bayern"

Mais où jouera le brésilien Neymar après son départ du FC Santos ? Telle est la question. Alors que le Real Madrid et le FC Barcelone se livrent une bataille sans merci pour enrôler l'attaquant de 21 ans, d'après les dires de l'ancien vice-président du club brésilien, Vicente Cascione, Neymar évoluera au Bayern Munich la saison prochaine : "J'ai cette information de première main. Neymar a bien signé pour le Bayern Munich. C'est un transfert déjà conclu. Je ne fais pas de la spéculation. Cette information est irréfutable", explique-t-il.

### MONACO

#### Falcao a signé un pré-contrat

Le transfert de Radamel Falcao à Monaco semble se préciser un peu plus de jour en jour. Selon Nice-Matin, l'attaquant de l'Atlético Madrid aurait plus que dit oui à l'ASM, il aurait déjà signé un pré-contrat avec le club du rocher. Les dirigeants monégasques, en conflit avec les instances de football françaises, veulent attendre de régler le problème avant d'officialiser le transfert.

## ...Après Falcao, Tézé !

L'AS Monaco serait parvenue, selon des informations, à un accord de principe avec Carlos Tévez. Sous contrat jusqu'en juin 2014 avec Manchester City, l'attaquant argentin serait tenté par l'idée de jouer en Principauté. Lui qui avait été hésitant à rejoindre en décembre 2011 la Ligue 1 et le PSG aurait cette fois été séduit par le cadre qu'offre la Côte d'Azur mais aussi par un salaire qui pourrait avoisiner 10 millions d'euros annuels net d'impôt.

### PSG

#### Huit jeunes interpellés...

Huit jeunes soupçonnés d'avoir participé aux graves incidents qui ont émaillé la célébration du titre de champion de France du PSG ont été interpellés dans la nuit de lundi à mardi en Seine-Saint-Denis et dans le Val-d'Oise. Quatre d'entre eux, âgés de 18 à 20 ans, ont été placés en garde à vue au commissariat d'Argenteuil. Ils ont été retrouvés avec un iPhone volé à un jeune homme, roué de coups et menacé avec un couteau quelques heures plus tôt sur la place du Trocadéro. Quatre autres jeunes âgés de 13 ans et 15 ans ont également été arrêtés à Noisy-le-Sec et ont eux aussi été placés en garde à vue. Des "objets volés sur les Champs-Élysées" ont été retrouvés sur eux. Ces adolescents sans antécédent, et dont les familles sont tombées des nues, ont raconté qu'un camion de livraison de la marque, dont la boutique sur les Champs-Élysées est très prisée des jeunes, avait été pillé sous leurs yeux, et qu'ils se sont servis dans un carton éventré, selon une source judiciaire. Le préjudice du pillage du camion pour le fabricant de vêtements a été évalué à 13.000 euros (environ 8,5 millions F Cfa) au total, selon cette même source.

## ...Sakho présente ses excuses

Alors que le Comité National de l'Éthique va analyser ses déclarations insultantes envers les supporters marseillais, Mamadou Sakho a présenté ses excuses. "Je n'avais absolument pas à faire ça. Ce n'est pas bien du tout. J'ai été pris dans l'euphorie de la fête et j'ai fait n'importe quoi. Je tiens sincèrement à présenter mes excuses à tous les supporters marseillais qui se sont sentis offensés par ces propos. Et j'en profite pour féliciter l'OM pour sa très belle deuxième place en championnat", a-t-il déclaré dans des propos relayés par Le Parisien.

### CHELSEA

#### Hazard et le demi-dieu Mourinho

Comme nous vous l'indiquions un peu plus tôt dans la journée, la presse espagnole est persuadée que Carlo Ancelotti annoncera dans les heures qui viennent son départ du Paris Saint-Germain pour le Real Madrid. Pour remplacer l'Italien, le club francilien aurait offert un pont d'or à José Mourinho : 15 millions d'euros net par saison, affirme Punto Pelota. Mais le Portugais, qu'on annonce à Chelsea, aurait refusé. Haz les Blues justement, Eden Hazard (22 ans, 34 matchs et 9 buts en Premier League cette sai-

son) attend avec impatience de découvrir le Special One. "J'aimerais qu'il vienne ici. Mourinho, c'est le meilleur entraîneur du monde, confie l'ancien Lillois à L'Équipe. Ici, tout le monde en parle. Ce n'est pas un Dieu, mais presque. Les supporters l'aiment, les joueurs l'aiment. J'attends de voir. Je pense d'abord à finir cette saison, puis à partir en vacances. J'apprendrai ça dans la presse." La presse anglaise annonce depuis des semaines le retour du Mou à Londres.

### COUPE DES CONFÉDÉRATIONS

#### Sans Kaka ni Ronaldinho

Surprise(s) dans la liste des 23 Brésiliens retenus par Luiz Felipe Scolari pour la Coupe des Confédérations, qui se tiendra du 15 au 30 juin : Kaka et Ronaldinho ont tous les deux été écartés par le sélectionneur de la Seleçao. Autre choix effectué par le technicien : se priver du milieu de terrain de Chelsea Ramires au profit du milieu défensif du Bayern Munich Luiz Gustavo.

### La liste des 23 joueurs

**Gardiens :** Julio Cesar (Queens Park Rangers), Diego Cavalieri (Fluminense), Jefferson (Botafogo)  
**Défenseurs :** Daniel Alves (FC Barcelone), Marcelo (Real Madrid), Felipe Luis (Atletico Madrid), Jean (Fluminense), Thiago Silva (Paris Saint-Germain), David Luiz (Chelsea), Dante (Bayern Munich), Rever (Atletico Mineiro)  
**Milieux :** Paulinho (Corinthians), Luiz Gustavo (Bayern Munich), Fernando (Gremio), Hernanes (Lazio Rome), Jadson (Sao Paulo), Oscar (Chelsea), Lucas (Paris Saint-Germain), Bernard (Atletico Mineiro)  
**Attaquants :** Neymar (Santos), Fred (Fluminense), Hulk (Zenit de Saint-Petersbourg), Leandro Damiao (Internacional)

### MAN CITY

#### Mancini partira les poches pleines

Après la défaite 1-0 face à Wigan en finale de la Cup, Manchester City a décidé de se séparer de Roberto Mancini. Mais le technicien italien ne partira pas les mains vides. Initialement sous contrat jusqu'en 2017, Mancini devrait en effet percevoir une indemnité de départ de 9 millions d'euros (près de 6 milliards F Cfa). Rappelons que l'ex-entraîneur de la Fiorentina, de la Lazio Rome ou encore de l'Inter Milan fait partie des pistes étudiées par le Paris Saint-Germain et Monaco.

### BARCELONE

#### Fin de saison pour Messi

Le quadruple ballon d'or, Lionel Messi, sorti sur blessure dimanche, lors du dernier match du FC Barcelone face à l'Atlético Madrid (2-1), souffre d'une lésion au biceps fémoral de la cuisse droite. C'est à cette même blessure qu'il avait déjà été victime contre le PSG, lors du quart de finale allé de Ligue des Champions (2-2). L'argentin sera absent de deux à trois semaines, a indiqué le site du FC Barcelone.

## FOOT - TRANSFERTS À L'INTER-SAISON

## Les Lions agitent le marché

À quelques semaines de la fin de la présente saison de foot (2012-2013) en Europe, de nombreux Lions font l'objet de sollicitations : Lamine Sané, Cheikhou Kouyaté, Papiss Cissé, Mame Biram Diouf..

ADAMA COLY

## Sané vers West Ham

"J'adore le jeu anglais, l'atmosphère de la Premier League et je crois que sur le plan physique, je pourrais correspondre aux critères de ce championnat", a déclaré Lamine Sané au



quotidien français L'Équipe. Et le défenseur international sénégalais pourrait bien voir son rêve se réaliser cet été. Selon Skysports, le joueur polyvalent des Girondins de Bordeaux tape dans l'œil de West Ham. Ce club londonien souhaiterait s'attacher les services de Sané (26 ans, 31 matchs et 1 but en L1 cette saison) dès l'été prochain. À Bordeaux depuis 2008, le défenseur de 26 ans, sous contrat avec les Girondins jusqu'en juin 2015, pourrait donc agrandir la forte colonie sénégalaise en Angleterre. Mais il risque d'être le seul Lion à West Ham. Le milieu de terrain des Hammers, Mohamed Diamé, est aussi très courtisé et pourrait changer d'air. Liverpool et Arsenal avait manifesté un intérêt pour le capitaine du Sénégal.

## Les pistes de Kouyaté

Il est probablement le Sénégalais



le plus convoité. Déjà sur les tablettes de plusieurs écuries européennes pendant le dernier mercato estival, Cheikhou Kouyaté a de fortes chances de quitter Anderlecht et la Belgique à la fin de cette saison. Et les pistes sont très nombreuses. Son club Anderlecht a

reçu une offre de 7 millions d'euros (environ 4,5 milliards F Cfa) en provenance du Dynamo Kiev. Le défenseur (ou milieu de terrain) de 23 ans est également suivi par Monaco (son agent s'est déplacé en Principauté mais aucune offre concrète n'a pour l'heure été déposée par l'ASM). Un club russe serait aussi dans les rangs pour enrôler Kouyaté.

## Dortmund les aime !

Les Lions ont vraiment la cote à Dortmund. Pour définir son futur effectif, le champion d'Allemagne 2012 a ciblé pas moins de trois joueurs internationaux sénégalais. Ayant laissé ses empreintes durant son passage à Fribourg, Papiss Demba Cissé était dans le viseur pour remplacer l'avant-centre Robert Lewandowski très courtisé par Manchester United et d'autres clubs. La piste menant à l'attaquant d'Hanovre, Mame Biram Diouf, avait aussi été agitée. Le Borussia a également un œil sur l'ancien international olympique sénégalais Fallou Diagne. Le défenseur de Fribourg fait partie de ces joueurs visés pour remplacer Hummels, éventuellement sur le départ. ■

## FOOT - OMAR SAMB, PRÉSIDENT DE LA SUNEOR (LIGUE 2)

## À Diourbel, le temps est à l'érection d'un club d'élite

Omar Samb, le président de la Suneor (ligue 2), a confié à l'APS que dans l'agenda de son équipe, l'objectif de début de saison était de s'atteler à l'érection d'un club moderne à Diourbel plutôt que "la remontée directe dans l'élite". "Nous nous sommes dits qu'il ne servait à rien de se fixer un objectif de remontée en ligue 1, nous devons nous atteler à construire d'abord un club d'élite", a expliqué le président

de la Suneor, leader (21 points +13) de la poule B de la ligue 2 avec un point d'avance sur la Renaissance de Dakar. Pour le président du club fanion de la ville de Diourbel (centre), "les gens étaient tellement déçus de nous voir manquer notre objectif de montée que nous avons décidé de changer de stratégie". "Nous avons refusé de nous mettre de la pression inutile même si on voyait que ça allait dans le bon sens depuis le début de la

saison avec le travail effectué par notre coach (Ousseynou Sène) et son staff", a-t-il dit.

## "Le public est de retour"

Le président de la Suneor, reléguée en ligue 2 depuis 4 ans, estime que le football sénégalais a besoin d'équipes d'élite à Diourbel, à Louga et à Thiès. Selon lui, les choses sont en train de se mettre en place du point de l'organisation. "Mieux encore, avec les bons résultats, le public est de retour et nous allons travailler pour le fidéliser", a-t-il ajouté, rappelant que l'objectif est d'ériger un club performant dans les deux-trois ans à venir. Sur la place de leader de la poule B de son équipe à trois journées de la fin du championnat de ligue 2, il a indiqué que ce n'est

pas surprise puisque si l'effectif est jeune "il y a beaucoup de qualité". "Je ne suis pas surpris et une montée en ligue 1 va aider à l'érection rapide de ce club moderne avec l'aide des supporters mais aussi de l'ensemble des populations du Baol", a-t-il martelé.

Sous le nom de la SEIB de Diourbel, la Suneor était un des gros bras du football national dans les années 1980 gagnant plusieurs trophées et surtout permettant l'éclosion de joueurs de niveau international. La SEIB a donné le statut international à Lamine Ndiaye (ancien sélectionneur national), Sagar Koné, Mor Diaw Bonhoff, Karim Seye, Racine Kane pour ne citer que les plus connus. ■ (APS)

## ATHLETISME - MOSCOU 2013

## Kassé Hanne porte à quatre le nombre de Sénégalais qualifiés

Le spécialiste du 400 m haies, Mamadou Kassé Hanne, qui a remporté samedi avec un temps de 49s 10 sa course du 400 m haies lors des interclubs qui ont lieu à Aix-en-Provence (France), est qualifié aux prochains championnats du monde d'athlétisme. Avec ce temps, l'athlète sénégalais a fait mieux que les minima A (une performance obligatoire) qui est de 49s 40 pour le 400m haies demandés par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) aux spécialistes de la distance. L'IAAF a validé, lors de ces

congrès de mars et novembre 2012, les minima de qualification aux Mondiaux de Moscou prévus du 10 au 18 août prochain à Moscou (Russie). L'ancien pensionnaire du Centre international d'athlétisme de Dakar (CIAD), installé à Montpellier (France) depuis deux ans, porte à quatre le nombre d'athlètes sénégalais qualifiés à Moscou 2013.

À la faveur de leur titre de champion d'Afrique à Porto Novo (Bénin) 2012, Ndiss Kaba Badji (longueur), Amy Sène (marteau) et Gnima Faye (100m haies) ont obtenu leur qualification pour ces



championnats du monde. Toutefois, ce sera à la Fédération sénégalaise d'athlétisme (FSA) de décider ou pas si elle inscrit ces champions d'Afrique sur la liste de participation aux prochains Mondiaux. En 2011 à Daegu (Corée du Sud), le Sénégal était représenté par

Amy Sène (marteau) et Ndèye Fatou Soumah (400 m dames). Pour le 400m dames, le minima A est fixé à 51s 55 tandis que le minima B est de 52s 35. ■

(APS)

## BREVES

## PREMIER LEAGUE

## Arsenal sauve Papiss et Newcastle

L'attaquant des Lions doit certainement dire merci à Arsenal. Les Gunners ont tué tout suspense dans la lutte pour le maintien en Premier League anglaise. Les hommes d'Arsène Wenger ont écrasé (4-1) Wigan en match retard de la 37e journée. Ce succès condamne ainsi les Latics qui étaient en lutte avec Newcastle de Papiss Demba Cissé. Si Wigan l'avait emporté, les Magpies auraient lutté jusqu'à la fin pour assurer leur maintien. Arsenal a aussi récupéré la quatrième place que lui avait provisoirement subtilisée Tottenham.

## COUPE DE FRANCE

## Lamine Sané qualifié pour la finale

Le défenseur des Lions sera présent au Stade de France le 31 mai prochain. Lamine Sané et les Girondins se sont qualifiés en finale de la Coupe de France en battant Troyes (1-2) en demi-finale hier soir. Les Bordelais sont parvenus à s'imposer en ayant laissé le jeu à l'ESTAC et en ayant concédé l'ouverture du score très tôt dans la partie. Sur une erreur de Sané, Bahebeck trompe Carasso (7e). Mais les hommes de Francis Gillot ont su réagir par Diabaté (41e) puis par un but contre son camp de Bréchet (63e) en deuxième période. Ils rejoignent donc Evian-Thonon-Gaillard et se qualifient pour leur dixième finale de Coupe de France, 25 ans après celle remportée face à l'OM en 1987 (2-0).

## (CIPS)

## Abdou Got Diouf élu vice-président

Le Sénégal vient d'être doublement honoré au 347<sup>e</sup> Congrès de la Confédération internationale de Pêche sportive (Cips) et des Fédérations internationales de Pêche sportive tenu du 25 au 28 avril dernier à Lisbonne (Portugal). Selon un communiqué, Abdou Got Diouf, président de la Fédération sénégalaise de pêche sportive (Fsp), a été élu premier vice-président de la Cips, à l'unanimité des délégués venus de 87 pays et représentant 131 fédérations nationales. Wahid Harati du Centre de pêche sportive de Dakar (Cpsd) a été reconduit au poste de responsable technique Big Game qui est pour la pêche sportive ce que la formule 1 est en sport automobile. M. Diouf, qui était trésorier général de la Cips depuis le congrès de Dresde (Allemagne) en 2009, devient donc le second du Hongrois Ferenc Szalay qui a succédé au Français Marcel Ordant qui a décidé de se retirer. Comme premier vice-président de la Cips, Abdou Got Diouf sera chargé principalement de la gestion de l'environnement et de la promotion de la pêche sportive. Le président de la Cips interprète cette promotion du Sénégal comme la suite logique des résultats sportifs obtenus par la pêche sportive nationale et des nombreuses actions menées dans le cadre de la gestion de l'environnement marin et de l'amélioration de la biodiversité. En effet, le Sénégal a été deux fois champion du monde de pêche sportive en 2002 et 2003 en plus d'une place de vice-champion et d'une 3e place.